



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1749 MERCREDI 29 MAI 2013

**LOI FONDAMENTALE****Échanges autour de la Constitution du 20 janvier**

Faut-il oui ou non réviser la Constitution du 20 janvier 2002 ? La question a été abordée lors d'une causerie-débat animée par le président du Parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa. Pendant ces échanges avec les participants, dont la majorité étaient des étudiants de l'université Marien Ngouabi, l'orateur principal qui est un dirigeant de l'opposition a plaidé en faveur de l'engagement des jeunes en politique, dans le but, a-t-il déclaré de « *conduire le pays au développement* ».

Tout en évoquant la perspective d'une alternance politique en 2016, Clément Mierassa a reconnu que les expériences africaines en la matière ont souvent échoué : « *Malgré le temps que nous passons à l'opposition, nous ne tirons pas des leçons, car une fois au pouvoir, nous faisons pire que nos prédécesseurs* ». Il a rappelé qu'en cinquante ans d'indépendance, le Congo a déjà mis en œuvre huit Constitutions, soulignant également le fait que celles-ci n'épousent pas souvent réalités du pays.

Page 2

**ÉTAT-SOCIÉTÉ CIVILE****L'UE souhaite un regard attentionné sur les acteurs non-étatiques**

Dans une étude intitulée « Cartographie des acteurs non étatiques actifs en République du Congo », la Délégation de l'Union européenne (UE) souligne le manque d'un cadre de concertation entre la société civile et les pouvoirs publics dans le pays. Le document met en relief le manque de subventions des associations par leurs ministères techniques de référence, au terme de procédures longues et fastidieuses.

« *Si le Congo a transposé le texte législatif français de 1901 dans son droit national, l'un de ses décrets d'application, qui prévoit d'accorder à certaines associations le statut d'utilité publique, n'est pas appliqué* », articule en substance le rapport présenté hier à Brazzaville.

Page 8

**ÉDITORIAL****Jeunesse**

Page 2

## Pointe-Noire

**Le trafic d'enfants loin d'être endigué**

C'est en 2007 que l'Unicef et l'association Justice et Paix avaient identifié 1800 enfants victimes de traite au Congo et n'ont pas cessé d'attirer l'attention des autorités sur cette présence. Depuis, aucune action répressive conséquente n'est engagée contre ce fléau dont la ville de Pointe-Noire est le principal foyer. Certes, une loi portant protection de l'enfant a été promulguée en 2010 et des plaintes sont régulièrement déposées au tribunal, mais aucun procès n'est tenu, en dépit de la persistance des faits. Des enfants, ouest-africains notamment, continuent d'arriver et de vivre dans l'esclavage.

« *L'information judiciaire prend du temps dans ce genre de faits où les ramifications sont souvent ailleurs. Ce sont des réseaux* », se défend un magistrat.

Lire notre enquête en Page 5



Les conditions de vie particulièrement difficiles pour les enfants exploités

**Handball****La controverse touche Pointe-Noire et la Bouenza**

Après le boycott par quatre des quatorze équipes engagées, cette saison, au championnat départemental de Brazzaville, neuf équipes dont six de la ligue de Pointe-Noire et trois de la Bouenza viennent, elles aussi, d'emboîter le pas, généralisant ainsi la situation.

La tension devenue perceptible tire sa source de l'élection controversée du nouveau bureau de la Fédération congolaise de handball qui, selon les dirigeants des équipes réfractaires, n'aurait pas

reçu quitus du commissariat au compte lors de l'assemblée générale. Face à l'ampleur de la situation, la direction départementale des sports a annoncé l'ouverture des concertations pour sauver la saison. Faute de quoi, il serait difficile de détecter les talents pouvant servir à l'édification d'une équipe nationale pour la CAN cadette et junior que le pays abritera du 22 août au 09 septembre à Oyo.

Page 16

## ÉDITORIAL

## Jeunesse

Revenons un instant sur les propos que Denis Sassou N'Guesso a tenus devant la presse congolaise lundi, à son retour du Sommet d'Addis Abeba : « *Il va falloir, au cours des cinquante prochaines années, mobiliser la jeunesse car la population africaine est à 60 % constituée de jeunes, donner à cette jeunesse plus d'espoir et l'engager dans des batailles diverses* ».

Ces mots empreints de bon sens, émis par un homme d'État qui sait bien quels défis lui-même et ses successeurs doivent relever, il convient de les méditer. Ne nous faisons, en effet, aucune illusion : si la génération qui gère aujourd'hui les affaires publiques ne résout pas les nombreux problèmes que pose la montée en puissance de la jeunesse au sein de la société congolaise, le travail énorme accompli dans les dernières années pour moderniser l'économie, construire des infrastructures adaptées, ouvrir le Congo sur le monde, édifier une communauté régionale prospère ne servira à rien. Faute de pouvoir se former et bénéficier d'emplois stables qui leur permettraient de vivre libres et heureux, les jeunes se lanceront dans des aventures dangereuses qui déstabiliseront durablement la société.

Ce problème, certes, se pose à tous les gouvernements africains qui voient la population de leur pays augmenter à un rythme rapide et qui, de ce fait, se trouvent confrontés aux mêmes problèmes. Mais il est particulièrement important dans une région comme la nôtre qui compte parmi les plus dynamiques de la planète en dépit des conflits qui la divisent. Et c'est pourquoi tout doit être fait aujourd'hui, chez nous comme ailleurs, pour créer les conditions de vie et de travail qui permettront aux nouvelles générations de s'accomplir.

Lorsque Denis Sassou N'Guesso parle des « batailles diverses » dans lesquelles il convient d'engager la jeunesse congolaise, il fait évidemment allusion au rôle essentiel que les nouvelles générations joueront dans l'émergence de l'Afrique sur la scène internationale. Mais au-delà de l'intérêt économique et financier d'une telle émergence il pense aussi, sans doute, à la place que la culture, les arts, les traditions africaines pourraient prendre au plan mondial si les nouvelles générations sont formées dans un cadre respectueux de ces acquis historiques.

De là à penser que dans l'esprit du chef de l'État, la modernisation de la société congolaise ne doit en aucun cas se faire en sacrifiant ce capital irremplaçable, il n'y a qu'un pas que nous franchissons ici allègrement.

Les Dépêches de Brazzaville

## ÉLECTIONS 2016

## Débat autour de la révision ou non de la Constitution

**Le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Mierassa, a animé une causerie-débat sur l'alternance politique dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016**

En échangeant sur l'actualité politique concernant la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, les étudiants congolais présents au débat ont été invités, le 26 mai à Brazzaville, à prendre le relais des anciens en prônant la politique de bonne gouvernance. Certains intervenants ont pensé que la révision de la loi fondamentale ne conduirait pas le pays à l'émergence. Pour eux, il est temps que l'opposition travaille de front avec le pouvoir en place, en protégeant les intérêts de la nation, au lieu de se lancer dans le combat effréné de l'accession au pouvoir. « *L'opposition doit également contribuer au développement du Congo. Les expériences africaines sont malheureuses, car, malgré le temps que nous passons à l'opposition, nous n'arrivons pas à en tirer des leçons. Une fois au pouvoir, nous faisons pire que nos prédécesseurs* », a reconnu Clément Mierassa.

Selon lui, l'année 2016 ouvrira la voie à l'alternance politique en privilégiant la force des idées, l'acceptation de la confrontation, de la différence et de la tolérance. Plaçant cette année sous le signe du renouveau, il a ainsi exhorté les jeunes à s'impliquer suffisamment en politique. « *Nous faisons de la politique à des fins personnelles. Or il faut que les jeunes en fassent autrement, en s'inspirant des démocrates indépendants qui ne subissent aucune pression et qui ont pour ambition de conduire leur pays au dévelop-*

*pement* », a-t-il déclaré.

Le président du PSDC a affirmé que l'enjeu de l'alternance politique était un défi à relever dans la démocratie congolaise, afin que les politiques et le peuple soient en harmonie, pour faire évoluer le processus démocratique. « *Ce changement sera, sans doute,*



Clément Mierassa, au centre, présidant les travaux

*exaltant pour le peuple congolais. L'arrivée du pluralisme politique dans notre pays a été un pas important vers la démocratie. Mais elle stagne. Nous devons la faire avancer. Le peuple congolais doit choisir ses dirigeants en toute liberté, en mettant un terme au culte de la personnalité pour favoriser la mise en place d'institutions fortes* », a affirmé Clément Mierassa.

Après une expérience démocratique de plus de cinquante ans, le Congo a changé, à huit reprises, ses Constitutions qui, du reste, ne sont pas conformes aux réalités du pays. Selon le président du PSDC, la fonction principale du président de la République consiste à veiller au respect de la Constitution en vigueur, car tenter d'abuser de ses fonctions trahirait le serment qu'il a prêté devant la nation.

Faisant l'historique des différentes Constitutions congolaises, Clément Mierassa a indiqué que les élections devaient être organisées

de façon consensuelle et transparente. Parlant du rôle de la jeunesse, Clément Mierassa a expliqué qu'elle devrait mener une lutte acharnée contre les antivaleurs dans le but de bannir le tribalisme et autres vices sociaux. Autour d'un débat enrichissant, le philosophe Nybaourine Dhublysh a,

pour sa part, affirmé que ni l'opposition, ni le pouvoir en place ne sauraient orienter le Congo vers un avenir meilleur. « *Les jeunes non corrompus doivent s'impliquer afin de vaincre les pratiques antidémocratiques et anti-constitutionnelles. Nous devons prendre des initiatives en faveur du pays pour contribuer au développement de cette nation car, tout Congolais est éligible* », a-t-il signifié, avant d'ajouter : « *La mauvaise gouvernance n'est pas causée par la Constitution. Nous qui jugeons le pouvoir en place, nous serons également jugés demain ; car nous ne saurons faire mieux.* »

Pour les orateurs, les détenteurs du pouvoir doivent respecter les lois et règlements de la République. Ils envisagent, par ailleurs, de mener un combat afin que soit respectée l'alternance, car, disent-ils, « *on ne peut être en démocratie et rejeter ce principe* ».

Josiane Mambou-Loukoula

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## Rédaction de Dolisie

Lucien Mpama  
Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## INTERVIEW

## Juste Bernardin Gavet : « Nous voulons faire la politique objectivement »

**Le premier secrétaire élu récemment à la tête de la Force montante congolaise (FMC), Juste Bernardin Gavet, a développé cette vision, le 28 mai au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.**

**Les Dépêches de Brazzaville : Depuis combien de temps êtes-vous au Parti congolais du travail ? Et pourquoi ce choix ?**

**Juste Bernardin Gavet :** En 2005, j'adhère au Parti congolais du travail (PCT) à la section de Mossendjo. Mais j'étais sympathisant de cette formation politique depuis l'âge de 13 ans.

**Né le 29 juin 1987 à Loubomo, dans le département du Niari, Juste Bernardin Gavet a poursuivi son cursus scolaire à l'Université Marien Ngouabi où il obtint une maîtrise en Droit public, option : études internationales et communautaires.**

**Au plan professionnel, ce jeune cadre travaille depuis 2011 au cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation en qualité d'attaché juridique. Il est également membre de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel). En janvier 2011, il devient secrétaire général du Réseau d'association des jeunes leaders congolais et membre de l'association Youth and change. Il a occupé la fonction de délégué de la Conel, chargé de la formation du personnel et agents électoraux en 2012. Juste Bernardin Gavet fut également membre du Comité d'experts du pôle de la souveraineté. Pour parfaire ses connaissances, il a suivi des formations dans divers domaines.**

N'ayant aucune conscience politique à cet âge, j'avais beaucoup d'admiration pour le président

Denis Sassou N'Guesso. Arrivé à Brazzaville en 2006 pour des raisons scolaires, j'étais dépaycé, ne sachant à quelle structure me rabattre. La campagne de 2009 a été pour moi un déclic et c'est ainsi que je renouvelle mon engagement au sein du parti.

**L.D.B. : Comment aviez-vous perçu la décision du 6ème congrès extraordinaire du PCT sur la dissolution de l'UJSC et du CADD-MJ ?**

**J.B.G. :** Nous avons accueilli à bras ouverts la décision du parti. Il y a eu la rentrée politique juste après le 6ème Congrès extraordinaire. Nous avons alors décidé de créer un collectif des jeunes

ser rationnellement au sein de notre formation politique.

**L.D.B. : Suivant les idéaux du parti, comment comptez-vous rendre visible votre appareil politique ?**

**J.B.G. :** Premièrement nous avons pour mission de structurer l'organisation sur toute l'étendue nationale. Après l'avoir déployée, nous procéderons à la formation des dirigeants de ces structures afin d'étudier les méthodes et les procédures pour plus de visibilité. Ensuite nous construirons notre base afin de ramener les militants des mouvements dissouts au sein de la FMC et de mener une campagne d'adhésion massive. Je m'arrangerais pour que ma carrière politique n'entrave pas ma carrière administrative.

**L.D.B. : Quelle image avez-vous de la démocratie congolaise ?**

**J.B.G. :** Contrairement à ce que les gens pensent, la démocratie congolaise n'est pas malade. Elle fonctionne normalement, mais c'est un problème d'hommes. Au sein de notre espace politique, il y a des hommes qui ne font que cristalliser les mauvaises pratiques. Cela donne une image étriquée de la démocratie



Juste Bernardin Gavet

congolaise. La démocratie est un combat d'idées et non de personnes. Les hommes politiques de nos jours n'ont pas de projet concret mais s'acharnent sur un leader politique pour diverses raisons. Nous voulons faire la politique objectivement, en défendant nos idées.

**L.D.B. : En perspective, qu'envisagez-vous dans votre carrière politique ?**

**J.B.G. :** Au départ, ce qui était important c'était de militer et d'apporter mon savoir, mon exper-

tise et mes analyses au service du parti. J'ai été surpris d'apprendre que j'ai été retenu en tant que rapporteur au sein de la commission préparatoire du congrès constitutif de la jeunesse du parti, tenu du 24 au 26 mai dernier. Dans une organisation politique, il y a une discipline. C'est donc le parti qui décide d'utiliser ou non un cadre. Et nous attendons que le parti nous utilise à n'importe quel échelon.

Propos recueillis  
par Josiane Mambou-Loukoula

## FISCALITÉ INTERNATIONALE

## Antoine Ngakosso prend la tête du Crédaf

Depuis lundi, les administrateurs fiscaux du monde entier sont en conclave à Brazzaville dans le cadre du 28<sup>e</sup> colloque du Centre de ren-

contre des administrations fiscales (Credaf). En attendant la clôture qui interviendra le 30 mai, le directeur général des impôts et des domaines du Congo, Antoine Ngakosso, a été élu à la tête de cette organisation fiscale mondiale pour un mandat d'un an. Un honneur pour le Congo qui lutte, depuis quelques années, contre l'évasion et la fraude fiscales au niveau international. En effet, le pays milite pour réglementer la répartition des droits d'imposition des États à travers les conventions bilatérales tendant à éviter la double imposition et l'échange des informations. À ce sujet, un protocole d'accord vient d'être signé entre le Crédaf et le Centre inter-américain des administrations fiscales, un organisme américain chargé des impôts. Il s'agit désormais de garantir l'échange des informations fiscales.



Antoine Ngakosso

La Rédaction

## AGRICULTURE

## 7,5 millions pour l'association « Abala et Demain »

À travers cet appui financier, le Fonds de soutien à l'agriculture entend pousser « Abala et Demain » à augmenter sa production agricole au cours de cette année. Le secrétaire général de l'association, Daniel Ikouassi, l'a mentionné dans un communiqué de presse daté du 27 mai.

Dans cette optique, une délégation de l'organisation, conduite par son président, Jean Decos Douniama, vient de séjourner à Ebou, village situé à 10 km d'Abala-centre, où elle a regroupé les responsables des antennes locales d'Abala-centre, d'Itomba et d'Ebou. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les moyens pour augmenter la production agricole en 2013. La délégation a invité les responsables des antennes locales à redoubler d'efforts et de vigilance, notamment dans la supervision

du travail, afin que la production augmente rapidement.

Pendant les échanges, la délégation a recueilli les besoins des responsables des antennes locales d'Itomba - où il y a un champ de manioc et de bananes de 13 hectares - et d'Ebou - où la banane est cultivée sur 2,5 hectares. Ces doléances se résument pour l'essentiel à l'achat de houes, de haches et de machettes. Les responsables des antennes locales ont également manifesté le besoin d'une tronçonneuse. Jean Decos Douniama a reconnu la pertinence de leurs besoins en matériel, qui s'inscrivent dans le droit fil de l'objectif que l'association s'est fixée cette année, et a assuré les responsables des antennes locales qu'ils seront pourvus dans les plus brefs délais.

Roger Ngombé

## TRANSPORT FLUVIAL

# Gilbert Mokoki inspecte les installations sur le fleuve Kouilou

La visite du ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale s'est déroulée le 27 mai dans les différents embarcadères du fleuve Kouilou.

Organisée par le député de la sous-préfecture de Kakamoeka, Alexandre Mabilia, la visite répondait aux différentes demandes des populations du département du Kouilou et de Kakamoeka en particulier qui se plaignent de difficultés dans le transport fluvial.

Pendant cette visite, le ministre et sa suite ont pu voir un vieux débarcadère hors d'usage appartenant autrefois à la Société de navigation sur le Kouilou et à la fondation Congo Assistance, avant de visiter celui actuellement en service. Il a

reconnu les difficultés en matière de transport public pour les populations. « Il est difficile d'appliquer la réglementation fluviale dans les conditions actuelles du fleuve, dépourvu de port et de quai répondant aux normes. Il est donc du ressort du gouvernement de doter le fleuve Bas-Kouilou d'un vrai port répondant aux normes afin d'assurer la desserte fluviale du département du Kouilou et de la sous-préfecture de Kakamoeka. Ceci va encourager les initiatives privées dans l'objectif de

faciliter la libre circulation des biens et des personnes », a souligné Gilbert Mokoki.

Saluant la visite du ministre, Alexandre Mabilia s'est félicité des efforts entrepris par le gouvernement et le président de la République pour tenir les engagements concernant l'amélioration prochaine des conditions de transport sur le fleuve Bas-Kouilou. « Doter le fleuve Kouilou d'un bateau et construire une route reliant la sous-préfecture de Kakamoeka au village Bas-Kouilou sont des promesses faites par le président Denis Sassou N'Guesso lors de sa campagne présidentielle en 2009 aux populations de Kakamoeka », a-t-il indiqué.

La visite s'est conclue par un point de presse sur les questions liées à l'exploitation harmonieuse des fleuves.

Notons que la sous-préfecture de Kakamoeka, qui est éloignée de 91 km par voie fluviale du village Bas-Kouilou, est la plus enclavée du département.

Séverin Ibara



Le ministre et sa suite pendant la visite au village Bas-Kouilou

## REMERCIEMENTS



La famille Bolenga Baudzembet, remercie de tout cœur les parents, amis et connaissances qui les ont assistés de près ou de loin, lors des obsèques de leur très regretté bien aimé fils et frère le Capitaine Davy Evrard Bolenga Baudzembet décédé le 10 Mai 2013 à Brazzaville. Que son âme repose en paix.

## IN MEMORIAM



28 Mai 2011 – 28 Mai 2013.

Voici deux ans jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui notre cher papa et époux Benoit Elenga (Vieux Ben). En ce 2<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, la veuve Rachel Ombandza, les enfants Elenga Itoua, Arnaud Elenga, Ismène Mouakosso et famille, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir pour lui une pensée pieuse, et prient le Tout Puissant pour le repos de son âme.

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur d'un cœur meurtri, moins encore le souvenir d'un être cher. 25 Mai 1998 - 25 Mai 2013. Voici quinze ans jour pour jour que Mme Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.



En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Prosper Onanga prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !

## Avis d'Appel d'Offres International

Date : 24 Mai 2013

Appel d'Offres No : 002/MEPAT/PACADEC/UCP-SPM

Marché: Acquisition des équipements de topographie au profit de la Direction Générale du cadastre et de la Topographie.



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fond africain de développement, en différentes monnaies pour financer le coût du projet "Appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie (PACADEC). Il est prévu qu'une partie des Fonds de contrepartie (Gouvernement Congolais) accordés au titre de ce don soit utilisés pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des équipements de topographie au profit de la Direction générale du cadastre et de la Topographie.

2. L'Unité de Coordination du projet (UCP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres technique et financière et sous pli fermé, pour l'acquisition des équipements de topographie au profit de la Direction générale du cadastre et de la Topographie.

3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du projet PADE/PACADEC sis aux n° 05 et 06 de la rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez Brazzaville République du Congo, téléphone : (+242) 06 686 87 44/05-532 63 59, Adresse électronique : pade.pacadecc@yahoo.fr

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu au siège de l'UCP contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent Cinquante Mille (150.000) FCFA. ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Le paiement se fera par versement d'espèces au compte spécial du projet. Pour les soumissionnaires non-résidents, ce montant devra être majoré d'un montant de

deux cent mille (200 000) F CFA, pour l'envoi du Dossier d'Appel d'Offres par courrier rapide (e.i.DHL). Dans tous les cas, les frais occasionnés par ce paiement sont à la charge du soumissionnaire.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions du Code des Marchés Publics de la République du Congo (Décret n° 2009-156) portant Code des marchés publics, ainsi que ses textes d'application, tels qu'ils ont été publiés au journal officiel de la République du Congo, en date du 25 mai 2009.

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le jeudi 27 juin 2013 à 13 heures 30 (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à cinq millions trois cent mille (5 300 000).FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

7. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient prendre part à l'ouverture, au plus tard le jeudi 27 juin 2013 à 14 heures 00 (heure locale), à l'adresse ci-dessus indiquée. Projet « PACADEC »

Adresse : n° 05 et 06 de la rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez Brazzaville République du Congo, Téléphone : (+242) 06 686 87 44/05-532 63 59, Email : pade.pacadecc@yahoo.fr

Le Coordonnateur  
Bertille Chantal Mapouata

## POINTE-NOIRE

# La traite des enfants prend de l'ampleur

**Le trafic des enfants prend une nouvelle allure à Pointe-Noire, principal foyer du phénomène au Congo. Alors que les ONG de lutte attendent impatiemment l'application des lois en la matière, les trafiquants osent désormais enlever les enfants déjà identifiés et dépiétés.**

## Enquête.

Depuis le début de la traite des enfants au Congo, où Pointe-Noire représente la zone de prédilection des enfants ressortissants d'Afrique de l'Ouest, les trafiquants souvent reconnus et plusieurs fois interpellés semblent ne pas être inquiétés. Aucun jugement n'a eu lieu malgré la promulgation, en 2010, de la loi portant protection de l'enfant. La coordination du projet de lutte contre le phénomène s'active, mais les enfants béninois et togolais, en l'occurrence, sont encore dans les mains des bourreaux.

Le 11 mai 2013 un acte qui remettait en cause l'arsenal de protection des enfants identifiés et dépiétés mis en place par la coordination du Projet de lutte contre la traite des enfants, a laissé supposer une faiblesse dans les procédures. Placés en famille d'accueil depuis décembre 2012 et janvier 2013, en attendant leur rapatriement, quatre enfants ont subi un enlèvement digne d'un film policier. Les éperviers, ces espions utilisés par l'ONG Alto pour les enquêtes, ont pu repérer les enfants conduits d'abord auprès d'une dame convoquée par la justice puis relâchés, avant que ces petits retrouvent le chemin du grand marché dans les verrous d'un bourreau jusque-là en liberté.

En effet, après l'identification et le dépistage des enfants par les ONG de mise en œuvre du projet à l'instar d'Alto Afrique - une opération qui consiste à repérer les enfants en situation de traite et à les extraire du milieu de maltraitance - l'enfant est placé en famille d'accueil. Là aussi, les critères de choix pour ces familles semblent être aléatoires au regard des principes de protection que doit revêtir de telles opérations. En l'absence de centre d'hébergement, le ministère des Affaires sociales est obligé de procéder de la sorte. Cependant, ce système qui doit protéger les enfants installés secrètement dans les familles, a montré ses insuffisances.

La crainte désormais est de voir de tels actes récidiver d'autant plus que, malgré des plaintes déposées par les services du ministère, aucun présumé n'a été jugé ni déferé.

« Nous avons joint le ministère qui nous a demandé de lancer les avis de recherche et de porter plainte contre les personnes citées. Les plaintes ont été déposées aux commissariats, à la police et à la DST mais ce qui est déplorable c'est que ces enfants sont visibles devant les états », se plaint Firmin Sembé, chef du projet de lutte contre la traite des enfants, basé à Pointe-Noire.

En 2007, une enquête menée par l'Unicef et l'association diocésaine Justice et Paix, dégageait le chiffre de 1 800 enfants victimes de traite. Grâce au projet, plusieurs enfants

textes d'application sont en cours d'adoption, observent plusieurs acteurs de lutte contre le phénomène. « Il n'y a pas de vide juridique, car le Congo est signataire du protocole de Palerme. Donc on peut bien jouer à partir de là. Et puis, dès que la loi est promulguée, elle est applicable, les textes d'application viennent juste pour donner de grandes lignes », commente un intellectuel de l'association pour la protection des intérêts des pécheurs, basé à Songolo.

## Des magistrats formés



Sans protection efficace, des enfants placés en famille peuvent être enlevés

ont été identifiés et dépiétés. En 2011, 57 enfants ont été dépiétés, 50 en 2012 dont 10 sont aujourd'hui en instance de rapatriement dans leur famille d'origine. La même année, selon les chiffres du projet, 12 enfants ont été rapatriés au Bénin. D'autres ont été réinsérés localement. Cette année, à en croire le projet, 50 enfants seront identifiés et dépiétés. Mais l'absence de centre d'accueil qui serait doté de garanties de sécurité pour les enfants, pose problème.

## Des plaintes sans retour

En 2012, six plaintes ont été déposées au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire et quatre plaintes déposées depuis le 17 janvier 2013 par le ministère des Affaires sociales. Aucun procès n'a été tenu malgré l'existence des faits. La promulgation, en 2010, de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo devrait déjà amorcer une nouvelle ère dans cette affaire même si les

## sur la nouvelle infraction

Du côté de la justice, la traite représente une nouvelle infraction. La formation des magistrats est indispensable pour saisir les facettes de ce phénomène. À Brazzaville, 12 ont été formés, apprend-on auprès de Joseph Biviou, directeur de la protection légale de l'enfance au ministère de la Justice et des Droits humains, rencontré à Pointe-Noire lors d'une formation sur la loi dédiée aux différents acteurs. Dès lors que la loi est disponible, la question de la traite doit, selon lui, s'orienter vers le judiciaire qui doit prendre le dessus sur le social. « Quand on va commencer à condamner les présumés trafiquants, c'est sûr que beaucoup de structures auront des problèmes. Car les trafiquants peuvent tuer pour leurs intérêts. Donc cette approche doit, à partir de maintenant, être abandonnée pour laisser la police judiciaire faire son travail », souligne-t-il.

Au Tribunal de grande instance de

Pointe-Noire, les plaintes sont rangées dans les armoires. Les procès non tenus jusqu'à aujourd'hui découlent de la lenteur du système judiciaire et du fait de l'absence d'une loi spécifique à peine en construction, explique Jean Didier Claude Bouity, substitut du procureur de la République et procureur près le tribunal pour l'enfant. Cinq cas flagrants sont pourtant sur sa table. Mais le magistrat explique que les crimes, lorsqu'ils ne sont pas certains, font appel à une information judiciaire. « Or l'information judiciaire prend du temps. Dans ce genre de faits, les

centaines d'enfants traversent des frontières souvent frauduleusement.

Victimes de traite transnationale ou interne, les enfants exploités, qui évoluent dans des conditions de vie particulièrement difficiles, ne reçoivent la plupart du temps en contrepartie de leur labeur qu'un maigre salaire au vu de leurs longues journées de travail et de la pénibilité de celui-ci. Ils se lèvent très tôt. Le soir, en dehors des marchés où ils soutiennent le commerce des tuteurs, ils sont dans les travaux domestiques. À Brazzaville, les jeunes ressortissants de la

ramifications sont souvent ailleurs. Ce sont des réseaux. Cela prend du temps. S'ils doivent être jugés, ce serait par la cour criminelle », explique-t-il.

« La détention préventive a un délai. Les articles 121 à 123 du code de procédures pénales limitent la durée de la détention préventive à quatre mois. Il est possible de prolonger de deux mois, mais pas plus. Nous sommes obligés en raison de cela de donner une liberté provisoire aux présumés trafiquants », a par ailleurs précisé le magistrat.

## Devra-t-on attendre les textes d'application de la loi pour agir ?

Très peu d'acteurs sur le terrain partagent cette analyse. Certains évoquent « une affaire » entre les délinquants et les autorités administratives compétentes. Difficile de comprendre alors que des enfants placés en familles soient enlevés par des personnes qui jouissent insolemment de leur liberté. Difficile aussi d'imaginer que des

RDC occupent des activités épuisantes, alors que les jeunes filles se retrouvent parfois contraintes à la prostitution.

Ces enfants reviennent pour la plupart de l'Afrique de l'Ouest, du Bénin et du Togo. Ils sont arrivés à Pointe-Noire, la capitale économique, en usant parfois de faux documents accompagnés de tuteur qui se sont fait passer pour les parents biologiques. Ils ont été confiés à des membres de la famille pour venir exercer un métier et poursuivre leur scolarité. « Ils font des promesses aux parents mais arrivés sur place, la main d'œuvre gratuite et l'esclavage sont la plupart du temps leur avenir », a rappelé Guy Daniel Aholo Kuasi, un Congolais d'origine béninoise, secrétaire général d'Alto Afrique, une ONG de mise en œuvre du projet de lutte contre la traite des enfants conduit par le ministère des Affaires sociales depuis le début des années 2000.

## ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DU CONGO

## Jocelyne Milandou réélue

**Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à la Maison de la Femme dirigée par Nadia Macosso, le nouveau bureau de l'Association des femmes juristes du Congo (AFJC) a été élu le 25 mai, pour un mandat de cinq ans, après un débat contradictoire sur le point portant révision du statut et modification des articles**

Abordée après sa réélection, Jocelyne Milandou a laissé entendre qu'elle avait été motivée à confirmer sa candidature pour apporter sa pierre à l'édifice en

vue de la rencontre qu'abritera le Congo dans leur domaine. Elle a également souligné que les associations développent des rapports d'amitié et de fraternité même s'il y a des débats. « Ce qui est important ce sont les dé-

fis à relever ensemble en élaborant des programmes d'activités pour l'intérêt de l'association », a-t-elle expliqué.

Notons enfin que l'examen des points adoptés à l'ordre du jour a suscité la réaction des mem-

bres sur plusieurs points : le manque de présentation du rapport financier des sections de Brazzaville et Pointe-Noire à cette assemblée ; le manque de transparence financière entre la présidence et la trésorerie générale ; et le manque de communication au sein de l'association. Les femmes ont, en outre, proposé le renouvellement des mandats au sein des sections. Séance tenante, les femmes juristes ont eu du mal à se mettre d'accord sur le point portant sur la révision du statut et modification des articles de l'association.

Pour les unes, ce point a une importance capitale pour l'AFJC et devrait être discuté avec beaucoup d'attention. Tandis que pour les autres, le point sur la révision du statut et modification des articles devrait être discuté en divers.

Ainsi, après un long débat sur ce point et l'examen des autres points, les femmes ont mis en place une commission de quatre membres (deux de Brazzaville et deux de Pointe-Noire) pour examiner le point dans un délai de deux mois.

Lydie Gisèle Oko

**Bureau de l'AFJC:**

Présidente nationale : Jocelyne Milandou

Vice-présidente : Sylvie Tchignoumba

Secrétaire générale : Virginie N'dessabeka

Secrétaire générale adjointe : Bertille Djembo Pamba

Trésorière générale : Caddy Elisabeth Ndala

Trésorière générale adjointe : Arlette Malonga

Commissaire aux comptes : Marie Miboula Ngatséké

Commissaire aux comptes adjointe : Dorothée Mana

## MÉDIAS

## Congo Magazine à nouveau dans les kiosques

**Le mensuel d'information, d'opinion et d'analyse a été relancé par Bernadette Linda Eboungabeka, une journaliste à la retraite.**

Autrefois financé par l'État congolais, cet organe de la presse écrite vient de renaître. La cérémonie de présentation du nouveau titre a eu lieu le 25 mai, dans les jardins du restaurant Nenuland, à Brazzaville. Ce magazine en quadrichromie (52 pages) est vendu 2 000 FCFA. Sa directrice de publication, Bernadette Linda Eboungabeka, a par ailleurs indiqué que le choix de son nom n'était pas le fruit du hasard.

En effet, elle a voulu ressusciter un ancien titre de la presse publique qui faisait les beaux jours de la presse congolaise à une certaine époque.

Depuis qu'elle a fait valoir ses droits à la retraite, Bernadette Linda Eboungabeka caressait l'idée de mettre sur le marché des journaux congolais, un magazine. Selon elle, le Congo manquait d'un journal qui ferait la lecture de l'actualité sous un autre angle que le quotidien et l'hebdomadaire. Elle a sollicité, de ce fait, l'aide de mécènes, sponsors et autres personnes de bonne foi aimant la presse de la soutenir dans cette aventure, en vue de pérenniser le nom du Congo Magazine. Lors de la présentation du journal, Bernadette Linda Eboungabeka n'a pas manqué de louer le professionnalisme de son équipe rédactionnelle composée d'anciens journalistes expérimentés. Le représentant du ministre de la Communication, Ludovic Ntetani Miyouna, a exprimé sa joie de voir la famille des médias congolais s'agrandir, assurant la directrice de publication du soutien multiforme de son ministère.

La représentante du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Adeline Ndongou, a quant à elle salué la détermination de la directrice de publication. Elle l'a invité à mettre en avant l'image de la femme journaliste congolaise.

Roger Ngombé



## BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



## DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo



EMC<sup>2</sup>



Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance  
d'Expérience  
d'Investissements  
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

**SANTÉ PUBLIQUE**

**Le curage des rivières à Pointe-Noire s'impose pour lutter contre le choléra**

Alors que l'épidémie de choléra semble maîtrisée, des habitants de la ville océane lancent un appel urgent aux autorités municipales et sanitaires pour régler le plus rapidement la question du curage des rivières avant la saison sèche.

Pointe-Noire est une ville côtière construite sur une zone marécageuse et traversée de plusieurs rivières et mini-ruisseaux. Or, dans ces rivières et ruisseaux aux lits très rétrécis, on trouve en abondance, des bouteilles en plastique souillées, des boîtes de conserve vides, des lambeaux d'habits, des excréments de volailles et autres pourritures de toute sorte. Des odeurs nauséabondes se dégagent des eaux stagnantes et boueuses. Ces rivières sont des milieux insalubres, de véritables refuges pour les microbes du choléra. « Notre souhait le plus urgent serait de voir les rivières Bakadila, Tchinouka, Songholo, Sounda, Loya, Tchikobo être rapidement curées pour accompagner le travail de désinfection de certains marchés et autres milieux. Car ces rivières sont des lieux à fort risque d'accroissement de la maladie en cas de pluies », a déclaré un habitant du premier arrondissement Lumumba.

La lutte contre cette maladie ne peut donc pas

être totalement gagnée si l'accent n'est pas mis sur la sensibilisation et la désinfection. Même si des efforts ont été faits en matière de campagne de sensibilisation, une importante frange de la population de Pointe-Noire qualifie ces efforts d'insuffisants. En outre, à ce danger que représentent les rivières non curées, il faut ajouter l'incivisme de certains habitants de la ville océane qui ont pris l'habitude d'aller ramasser sur ces lieux, les bouteilles en plastique qui traînent pour les utiliser pour vendre de l'eau glacée et de l'huile de palme. Récemment, un citoyen a été attrapé en flagrant délit par la police. Il leur a expliqué que sa femme lavait les bouteilles avant de les remplir d'huile de palme. Mais il faut savoir que laver ces bouteilles n'est pas suffisant pour détruire les microbes.

Rappelons que l'épidémie de choléra s'est installée à Pointe-Noire à la mi-novembre 2012 après un épisode de pluies diluviennes. Depuis cette date, les équipes sanitaires ont réussi à améliorer la prise en charge des malades dans les hôpitaux de la place. Mais si l'on veut éradiquer cette maladie dans la région, la question du curage des rivières s'impose de façon urgente.

**Faustin Akono**

**ASSISTANCE**

**Les enfants vulnérables ont droit à l'assistance sociale et médicale**

Un cadre de concertation restreint a été organisé le 28 mai, à Pointe-Noire, sur le thème de l'accès aux soins des enfants vulnérables.

L'article 6 de la loi du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, stipule : « Ne constitue pas une atteinte au principe de la non-discrimination, le fait d'accorder une attention plus spécifique à l'enfant particulièrement vulnérable notamment, l'enfant avec handicap, l'enfant soldat, réfugié, orphelin, pygmée et albinos. » Et l'article 26 de dire : « L'enfant a droit à la préservation de sa santé et à des soins de qualité en toutes circonstances. Dès sa naissance, il a droit à un dossier médical et aux vaccins conformes aux exigences de la réglementation sanitaire. Il est interdit de priver un enfant des soins de santé en raison de considérations financières pour les hôpitaux subventionnés. »

Tel a été le sujet de discussion qui a réuni les responsables des circonscriptions d'action sociale, les directeurs départementaux de l'action sociale, de l'action humanitaire, les responsables des hôpitaux de Pointe-Noire, et les représentants des associations et organismes internationaux concernés. Dirigée par Joseph Likibi, coordonnateur national du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), qui avait à ses côtés Anne Thiriet, directrice du SAMU social Pointe-Noire, cette réunion a étudié les pistes de solutions pouvant permettre aux structures de santé

(hôpitaux, CSI) de faciliter les démarches des circonscriptions d'action sociale afin qu'elles obtiennent une gratuité des soins pour les enfants identifiés par le Reiper, et comment les enfants pris en charge par le Reiper peuvent bénéficier des soins gratuits au sein des structures de santé.

Regroupés en deux ateliers « santé » et « action sociale », les participants ont souhaité, après avoir échangé, que « soient planifiés et formalisés les accords de partenariat entre le Reiper et les directions départementales de la santé et de l'action sociale ». Aussi, a-t-il été suggéré le travail d'identification des enfants en rupture réalisé par le Reiper, pour permettre des coûts réduits, voire une gratuité de la prise en charge sanitaire pour les enfants bénéficiaires des structures membres du Reiper. Cela est possible à condition que cela soit formalisé clairement. D'autres suggestions sur la question ont été formulées : le cas du renforcement des capacités des personnes en charge des enfants vulnérables mais aussi des assistantes et monitrices sociales qui suppléent l'absence des psychologues dans les différentes structures étatiques.

Un enfant en rupture est défini comme étant « un enfant dépourvu d'accès aux services socio-sanitaires de base, vivant en rue ou dans des abris précaires et n'ayant pas de protection familiale ». Ce cadre de concertation organisé par le Reiper bénéficie de l'appui de l'Union européenne.

**Hervé Brice Mampouya**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**L'ESGAE : 20 ans d'existence**

Les festivités marquant l'anniversaire de l'École supérieure de gestion d'administration et des entreprises (ESGAE), dirigée le Pr. Roger Armand Makany, se sont déroulées le 27 mai. À l'occasion de cet anniversaire, la cérémonie d'inauguration des salles multimédias de l'établissement d'enseignement supérieur privé s'est tenue sous l'égide du Pr. Olivier Jean Marie Gaussens, de l'Université de Caen en France, au terme de sa mission scientifique au Congo.

Le film projeté durant cette journée, résume les diverses activités de l'école : les séminaires de formation, les signatures d'accords de partenariat avec les entreprises en vue de l'insertion des étudiants dans le monde du travail, et les nombreuses prestations

de ses étudiants dans le domaine artistique et culturel.

Depuis sa création, l'école a également signé des conventions avec plusieurs partenaires, publié des revues spécialisées, initié des séances de travail avec les enseignants chercheurs sur la Revue congolaise de gestion et des entretiens, notamment entre les professeurs Olivier Jean Marie Gaussens et Roger Armand Makany, sur la vie de l'établissement et les enjeux des relations internationales en matière d'enseignement et de recherche.

Coupant le ruban des salles multimédias, Olivier Jean Marie Gaussens a rappelé que « l'ESGAE cultive sa mémoire en s'ouvrant sur l'avenir, le développement et l'innovation en mettant en place un business modèle adapté ».

**Lydie Gisèle Oko**

**WARID JUKEBOX**

**SOIS TON PROPRE DJ**

**Ecoute gratuite\***

Choisis ta musique préférée et crée ta propre sélection de hits non stop. Encore mieux, écoute RFI en direct 24/24.

Appelle vite le 1080 pour profiter de Warid Jukebox.

Coût de souscription:	Autres frais pour:
Mensuelle: 500 FCFA	Écouter: 25f/mn
	Dédier: 200f/chanson
	Télécharger: 200f/chanson

\*De 22h00 à 06h00

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

**WARID**  
Passer à l'action

**ECAir**  
Bienvenue chez vous.

**BRAZZAVILLE PARIS**  
Aller-Retour  
**517 200**  
Fcfca TTC

Jusqu'au 01 Juin, payez votre 3ème bagage à **100 euros**

## ÉTUDE

# Cartographie des acteurs non étatiques actifs en République du Congo

Présentée le 28 mai à l'Institut français du Congo, l'étude menée par la délégation de l'Union européenne au Congo note l'absence d'un cadre formel de concertation entre la société civile et les pouvoirs publics.

Le Tome 1 de la Cartographie des acteurs non étatiques actifs en République du Congo (42 pages) est le résultat d'une étude menée pendant une année par la délégation de l'UE au Congo dans les secteurs sociaux, des droits de l'homme, de la gouvernance et de l'économie. « Si le Congo a transposé le texte législatif français de 1901 dans son droit national, l'un de ses décrets d'application, qui prévoit d'accorder à certaines associations le statut d'utilité publique, n'est pas appliqué », souligne ce rapport. « Ce vide fait qu'au Congo, chaque ministère dé-

veloppe sa propre approche pour collaborer avec les acteurs non étatiques », poursuit l'UE.

Pour la délégation européenne, l'absence de cadre de concertation formel a aussi pour conséquence une coordination parfois difficile entre les ministères face à des sujets d'intérêt commun. « Cette situation a particulièrement été regrettée lors des entretiens avec les acteurs non étatiques actifs pendant notre enquête », note le document. Selon l'étude, bon nombre d'Organisations non gouvernementales ont regretté, lors des entretiens réalisés, l'absence d'un statut qui permettrait d'institutionnaliser le soutien de l'État aux associations. « À l'heure actuelle, souligne le document, lorsque les associations demandent à leur ministère technique de référence



L'ambassadeur de l'UE au Congo (au centre) lors de la présentation de l'étude

de bénéficier d'une subvention, la procédure est longue et fastidieuse. » La subvention dépendrait dans certaines conditions des relations personnelles que peut entretenir la structure associative avec tel

ou tel fonctionnaire. L'enquête conclut en recommandant aux acteurs étatiques « de créer un cadre flexible de concertation formelle avec la société civile congolaise, de favoriser l'accès à la forma-

tion des ONG et de mettre en adéquation, avec le contexte congolais, la loi de 1901 qui a été plusieurs fois actualisée en France mais jamais au Congo ».

Tiras Andang

RÉSERVE AUX ABONNÉS CANAL+ / CANALSAT\*

REABONNEZ-VOUS AVANT  
LA FIN DE VOTRE ABONNEMENT  
ET PROFITEZ DE PLUS DE CHAÎNES

JE ME REABONNE  
POUR UNE DURÉE DE...

1 MOIS  
3 MOIS  
6 MOIS  
12 MOIS



JE PROFITE DE LA FORMULE  
SUPÉRIEURE PENDANT...

3 JOURS  
10 JOURS  
21 JOURS  
45 JOURS

\*Hors abonnés à la formule « TOUT CANAL »

+ D'INFO: 068 77 92 92

CANAL+

WWW.CANALPLUS-AFRIQUE.COM

CANALSAT



UNESCO

# Irina Bokova lance la Semaine africaine

Chaque année, après la Journée internationale de l'Afrique, l'Unesco organise la Semaine africaine. Son objectif : valoriser et promouvoir l'Afrique dont l'image a été trop souvent associée à un continent accablé et affligé. Lundi 27 mai, la cérémonie d'ouverture a été célébrée en présence d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco.

C'est dans une ambiance chaleureuse et rythmée au son oriental que la cérémonie d'ouverture de la Semaine africaine a été organisée. Arrivés dès 11 heures, les invités et participants ont pu découvrir la richesse et la diversité de l'Afrique grâce aux stands et expositions préparés pour l'occasion. Toutes les « Afriques » y étaient représentées avec une présence remarquable de la Maison de l'Algérie qui, depuis son stand, a su cadencer les pas des visiteurs.

À 12 heures, Eboa Ebongue Felix-Fils, Premier Secrétaire de la délégation permanente camerounaise auprès de l'Unesco, maître de cérémonie pour l'occasion, a présenté le programme de la journée et introduit les trois orateurs qui ont officiellement « lancé la semaine » : Madame Zohour Alaoui, ambassadeur, déléguée permanente du Royaume



Irina Bokova lance le top départ de la Semaine africaine.

du Maroc auprès de l'Unesco commence, suivie par Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco qui donnera le mot de la fin à Monsieur Solomon Joson Mbuji, ambassadeur de Zambie et président du groupe

Afrique de l'Unesco. La Semaine africaine 2013 aura une connotation particulière comme l'a déclaré Madame Zohour Alaoui, puisqu'elle intervient à l'heure de la célébration du cinquantenaire de

l'Organisation de l'Union africaine. « L'objectif de l'UA, au-delà de son appui au processus de décolonisation, est de promouvoir l'unité et la solidarité africaine », a déclaré l'ambassadeur. C'est dans cet état d'esprit, a-t-elle indiqué, que le choix du thème a été défini pour être, cette année, traité autour de « la valorisation, la promotion et la protection du patrimoine africain ». Irina Bokova, en tenue africaine, de retour d'Addis-Abeba où s'est tenu le 21e sommet de l'UA du 19 au 27 mai, à quant à elle salué l'énergie déployée pour l'organisation de cette Semaine africaine. Elle lui a rappelé celle du forum pour les jeunes, auquel elle a participé durant le sommet. « Cet élan, cette énergie, je la retrouve ici aujourd'hui à l'Unesco pour célébrer la richesse

de l'Afrique, le potentiel de l'Afrique, l'avenir de l'Afrique, notre priorité globale », a indiqué la directrice générale de l'Unesco. (NDLR : le soutien à la jeunesse africaine est une des priorités de l'Unesco qui participe à de nombreux événements et programmes dans le cadre fixé par l'Union africaine). Irina Bokova a également fait le lien entre le thème du sommet de l'UA et la Semaine africaine en déclarant : « La renaissance africaine ce n'est pas un slogan, elle est en marche ! »

Le top départ ayant été lancé, Irina Bokova a ensuite visité l'ensemble des stands. Elle a notamment eu l'occasion de saluer Motse Akanati et Renée Brigitte Obomby présentes sur le stand de la République du Congo.

Tania Mahoungou

## Racisme en Italie : l'heure de l'apaisement ?

**La classe politique s'emploie à éteindre les incendies de la passion contre les immigrés : durable réalité ou hypocrisie politique ? L'avenir le dira.**

Ainsi va la politique à l'italienne. Un mois seulement après le déchaînement des passions haineuses et racistes contre la ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, d'origine congolaise, tout aujourd'hui semble reprendre une dimension vivable. Il est vrai que ceux qui, à droite, avaient vécu comme une trahison de la race pure l'intrusion de cette première femme d'origine africaine dans un gouvernement italien, ont eu d'autres chats politiques à fouetter. La campagne électorale pour les élections municipales des 26 et 27 mai, notamment, a incité à une plus grande attention des réactions qui montaient de la base.

Et celles-ci, dans leur ensemble, étaient pour pousser vers une plus grande intégration. Même des faits de sang qui ont impliqué ces derniers

jours en Italie et ailleurs (en Grande-Bretagne et en France) des citoyens de l'intégration, n'ont pas alimenté le feu de la haine raciale redoutée. Or, à entendre naguère les propos venus d'un parti comme la Ligue du Nord contre Madame Cécile Kyenge Kashetu, cette « ménagère qui ne sait pas que la polygamie est un délit en Italie », « la clandestine à qui il faut désormais donner de 'Son Excellence' et pas du 'Nègre', même si on le pense » et autres aménités du genre, une grande crainte avait couru au sein des milieux de l'immigration.

Le fait que dans le même temps, des banlieues de Stockholm soient à feu et à sang du fait d'une protestation des enfants d'immigrés insatisfaits de leur intégration en Suède, a également été vécu comme un possible facteur d'embrasement. Rien de tel pourtant. Au contraire, les acteurs de la vie publique les plus en vue ont multiplié les signes d'apaisement. Mario Balotelli, le mythique atta-

quant du Milan-AC, figure emblématique de l'intégration à l'italienne, est monté au créneau. Par sa gouaille irrévérencieuse de tous les jours, il a harangué racistes et extrémistes qui vont l'applaudir pourtant en masse dans les stades d'Italie. Il a fermement répété qu'il se tenait aux côtés de Cécile Kyenge dans « la lutte contre les idiots et les racistes » et qu'il n'hésiterait plus désormais à sortir d'un terrain de football en cas de cris racistes.

La presse a d'ailleurs eu beau jeu de souligner tout au long de ces jours, que par sa politique de privilégier l'octroi de la nationalité aux seuls enfants nés de parents italiens, la péninsule se privait chaque année de nombre de médailles de champion. Ainsi, rappelle un journal, aux Jeux Olympiques de Pékin (août 2008) personne ne se souvient à quel poste jouait « le grand Mario », pour la simple raison qu'il manquait... 15 jours à Balotelli, né de parents ghanéens qui l'ont abandonné, pour devenir ci-

toyen italien. Et donc être accepté dans la sélection nationale de football ! La loi est d'autant plus absurde, ont dénoncé les journaux, qu'aujourd'hui lorsqu'un athlète né de parents étrangers en Italie gagne une quelconque médaille au compte d'une province, celle-ci est automatiquement attribuée au premier des Italiens sur la liste, fût-il classé 12<sup>e</sup> ! « Les gens ont l'air de ne pas s'en rendre compte, mais l'Italie est déjà métisse », souligne Cécile Kyenge. « Ce n'est pas une question de vouloir ou de refuser, mais la simple conséquence de l'évolution de la société », soutient-elle. Peut-être ces arguments ont-ils commencé à avoir de l'effet. Le député européen membre de la Ligue du Nord et auteur des injures les plus insipides contre la ministre, a été contraint par ses pairs à venir s'excuser publiquement. « Si mes propos ont pu blesser Cécile Kyenge soit comme personne d'origine africaine, soit comme femme, je

veux bien m'en excuser », a déclaré Mario Borghezio.

Et de poursuivre : « Ce qui m'avait mis en colère contre elle, c'est le fait qu'elle prône la polygamie, oubliant qu'en Italie, c'est un délit. » Mais, dit le proverbe nordique, la caque sent toujours le hareng ; car même en s'excusant, Borghezio n'en oublie pas de déformer allègrement les propos de la ministre. Ce à quoi celle-ci a répliqué, toujours sur le ton de la courtoisie calme qui semble gagner la classe politique désormais : « Je n'ai jamais prôné la polygamie. J'ai dit que, moi, je suis issue d'un foyer polygame. Je ne peux pas renier mes origines, mais cela ne veut pas dire que je suis favorable à une telle réalité. » Et toc ! « Cécile Kyenge a clarifié les choses, revenons à plus de sérénité », a conclu le vice-président du Sénat, Maurizio Gasparri, membre influent du PDL, le parti de Silvio Berlusconi et allié de la Ligue du Nord.

Lucien Mpama

**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ  
4G MEMOIRE  
500 DISQUE DUR  
ECRAN HD LED 15.6"

COMPAQ PRESARIO  
CQ57-465SK



1 AN GARANTIE

**379.000 TTC**

ACER TRAVEL MATE  
P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ  
4G MEMOIRE  
500 DISQUE DUR  
ECRAN HD LED 15.6"

**349.000 TTC**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: info@terratech-cg.com

## MALI

## Le gouvernement annonce la tenue de l'élection présidentielle pour le 28 juillet

Le conseil des ministres réuni lundi en session extraordinaire a adopté le projet de décret portant convocation du collège électoral pour le 28 juillet prochain à l'occasion de l'élection du président de la République du Mali, a-t-on appris de sources officielles.

Selon le communiqué du conseil des ministres extraordinaire dirigé par le président par intérim du Mali, Dioncounda Traoré, « aux termes du décret enregistré sous le numéro 2013-478/P-

RM du 27 mai 2013, le collège électoral est convoqué le dimanche 28 juillet 2013, sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali à l'effet de procéder à l'élection du Président de la République ».

Le texte ajoute qu'« un second tour du scrutin aura lieu le dimanche 11 août 2013 si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au

premier tour » et précise que « la campagne électorale à l'occasion du premier tour est ouverte le dimanche 7 juillet 2013 à zéro heure. Elle ferme la porte le vendredi 26 juillet 2013 à minuit ». La campagne électorale, à l'occasion du second tour s'il y a lieu, est ouverte le lendemain de la proclamation des résultats définitifs du premier tour. Elle est close le vendredi 9 août 2013 à minuit, conclut le communiqué.

Xinhua

## Albert Gérard Koenders nommé représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali

L'ancien ministre de la Coopération et du Développement aux Pays-Bas et chef de la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire depuis 2011, a été nommé représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU le 17 mai.

Albert Gérard Koenders dispose d'une bonne expérience internationale. À l'annonce de sa nomination, il a déclaré être déterminé à appuyer efficacement le processus de sortie de crise au Mali. Le

représentant spécial de Ban Ki-moon pourra ainsi compter sur le soutien de la France qui a salué le 21 mai sa nomination.

Selon le communiqué, Albert Gérard Koenders prendra ses fonctions très prochainement sans attendre le déploiement de la mission des Nations unies au Mali, prévue pour le 1er juillet. Il aura entre autres missions, celles d'appuyer le processus de restauration de l'autorité de l'État malien

sur l'ensemble du territoire, le processus de réconciliation et de dialogue national, ainsi que la tenue d'élections libres, équitables et transparentes.

Âgé de 55 ans, Albert Gérard Koenders est également appelé à faire valoir son expérience au Mali, où l'organisation de l'élection présidentielle, fixée au 28 juillet prochain, reste un défi majeur.

Tiras Andang

## SÉCURITÉ

## L'Irsem étudie la problématique de la conflictualité en Afrique subsaharienne

Une série d'études de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), en France, fait le point sur les défis que posent les conflits en Afrique de l'Est et en Afrique centrale.

Une première étude, publiée début 2013 et intitulée « Les défis stratégiques africains : exploration des racines de la conflictualité en Afrique de l'Est », indique que cette partie de l'Afrique est la plus hétérogène : de par sa diversité religieuse et politique, mais aussi de par le fait qu'elle est composée d'une multitude de cultures et d'origines ethniques. De même, la région est souvent caractérisée par un enchevêtrement de conflits, parmi les plus complexes au monde.

Cette multitude de facteurs d'insécurité mise en relation avec la complexité des rapports de forces régionaux peut apparaître comme un grand défi pour le monde académique dans sa tentative de mieux appréhender la région. L'enjeu de l'étude est de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de cette conflictualité.

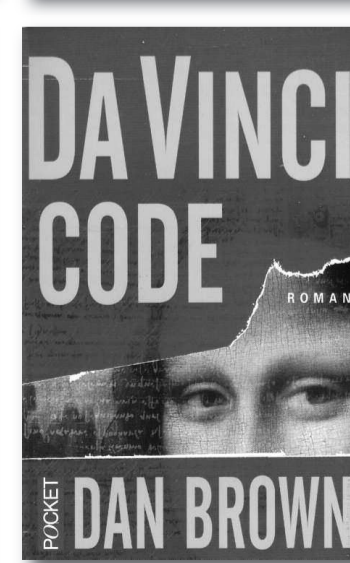
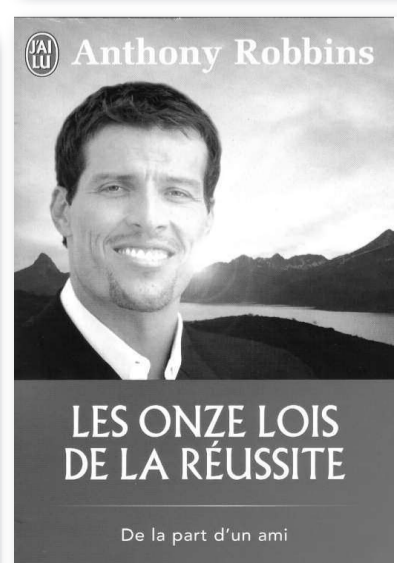
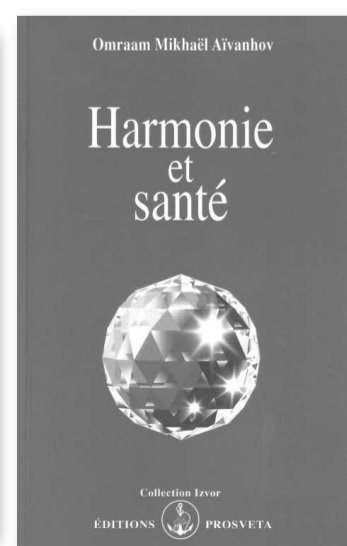
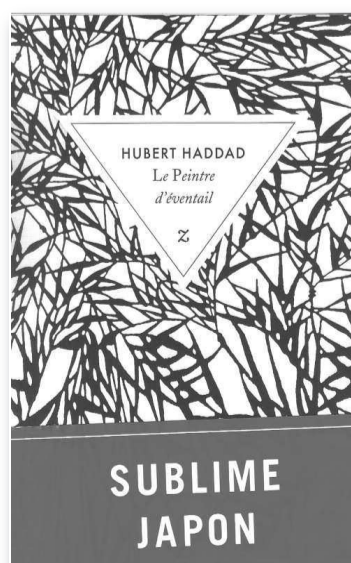
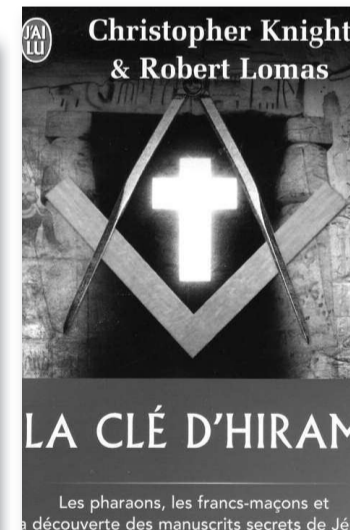
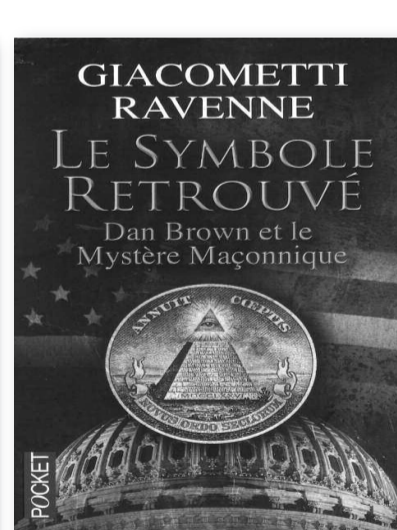
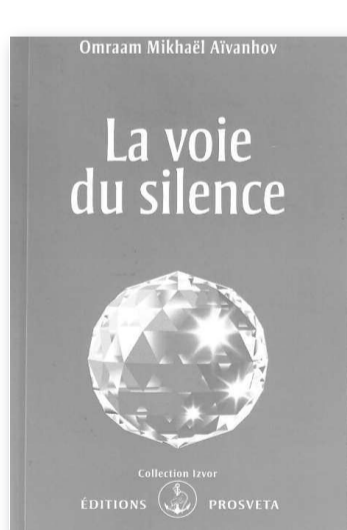
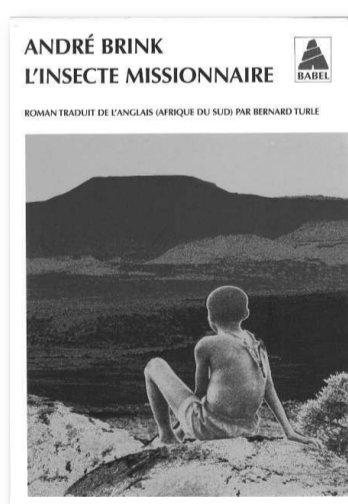
Dans la suite de ces travaux, l'Irsem vient de publier une étude qui fait le tour d'horizon des problématiques

de conflictualité en lien avec l'Afrique centrale, intitulée « Les défis stratégiques africains : la gestion de la conflictualité en Afrique centrale ». « L'Afrique centrale est en proie aux mêmes problématiques sécuritaires que le reste du continent », note l'étude, les facteurs étant sociaux, politiques, économiques, sécuritaires et environnementaux. Cela pose la question de leur gestion par les États africains à plusieurs niveaux : national, régional et continental.

Le rapport de force entre le pouvoir politique et les acteurs militaires constitue le socle de l'étude et le point commun entre les différentes aires géographiques du continent. Pour les auteurs de l'étude, la promotion d'un ordre régional doit s'imposer sur le désordre que les régimes politiques sont tentés d'instrumentaliser pour assurer leur survie. Aujourd'hui, chaque région a son « laboratoire » pour expérimenter l'efficacité des modes de résolution des conflits, soulignent-ils. En Afrique centrale, il s'agit de la République démocratique du Congo, à l'est, et des pays du golfe de Guinée, à l'ouest.

Noël Ndong

## EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



MUSIQUE

# Une tournée internationale pour le groupe Ndima en 2014

**L'agenda 2014 est déjà défini et rempli pour le groupe Ndima, composé de chanteurs et danseurs autochtones, les Aka du Nord Congo. Ici et là, ils ont fait admirer au public, occidental surtout, leur musique polyphonique et polyrythmique.**

La tournée prévue en 2014, permettra à ce groupe dirigé par Sorel Eta de séjourner pendant deux mois en France, en Allemagne, en Suisse et en Autriche. Cette tournée a été décrochée après la récente participation du groupe Ndima au festival *Afriques Intimes*, du 2 au 4 mai à Genève (Suisse). Le groupe, à travers son spectacle « Moaka na ndima » (l'homme et la forêt), avait su conquérir le public en l'emportant dans un voyage au cœur de la forêt, à la découverte de la culture Aka et de sa musique polyphonique, complexe et peu connue. « Nous présentons la diversité musicale Aka à travers les instruments de musique tel que l'arc musical dont les Akas se servent dans la chasse au piège », a précisé le manager du groupe. Hormis la participation à ce festival, Sorel Eta, qui a bénéficié d'une formation au département d'ethnomusicologie du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France, avait présenté une conférence sur les rapports Homme et nature à l'occasion du dixième anniversaire de la faculté de géoscience et de l'environnement de Lausanne. « Partout où nous sommes passés, nous avons présenté une conférence avant le spectacle ; cela nous permettait de localiser la région d'où venait le groupe parce que les gens connaissent souvent mal les peuples autochtones et le Congo », a-t-il expliqué.

Satisfait du travail abattu depuis près d'une décennie aux côtés des peuples autochtones, Sorel Eta a déclaré : « Au festival *Afriques intimes*, des programmeurs et des agents tourneurs de plusieurs festivals sont venus voir le groupe. Les musiciens ont convaincu et nous avons décroché cette tournée deux mois pour l'année prochaine. » Les Akas ont sorti leur premier opus en 2003. Dix ans après, le second album est mis sur le marché avec une première prestation en France en mai 2012. En 2011, le groupe a été sacré meilleur groupe des peuples autochtones au Forum international des peuples autochtones. En 2010, à l'occasion de la Semaine culturelle des peuples autochtones, Simha Arom, ethnomusicologue du CNRS, avait fait le déplacement à Brazzaville pour étudier leur musique.

Désirée Hermione Ngoma

MUSIQUE

# B.EL sort un premier album « Confession »

**Le chanteur et auteur compositeur a mis le 22 janvier dernier sur le marché du disque, son tout premier maxi single, composé de cinq titres plus un bonus.**

B.EL, chanteur A.R.B, parle de lui à travers des titres inédits comme *Trop tard*, *Confession*, *Je suis désolé*, *Aminata*, *Une fois de plus*, et enfin *Apprends-moi à t'aimer*. À travers ces titres, l'artiste transporte ses mélomanes dans son univers pour leur faire partager son expérience amoureuse.

B.EL a débuté sa carrière musi-

cale à l'âge de 14 ans dans la chorale Pèlerin à Poto-poto à Brazzaville. En 2001, il rejoignit la ville océane pour se lancer dans une carrière solo. Une carrière souvent interrompue jusqu'à ce que, en 2002, B.EL intègre le groupe Afro soul. De 2003 à 2006, il fit de nouveau cavalier seul avant de faire partie d'une compilation musicale dénommée « Afrique Elikia » au côté d'autres artistes. En 2009, B.EL contribuera à un album de Rap avec Bakus el Maes-

tro. En 2013 arrive enfin l'année du bonheur, après tant d'années de travail persévérant. B.EL présente au public congolais son tout premier maxi single *Confession* produit par la Maison Life Focus Entertainment.

L'artiste prépare actuellement un méga concert qui se tiendra le 22 juin au mess mixte de garnison de Pointe-Noire. Ce concert marquera la sortie officielle de son maxi single.

Prosper Mabonzo

**INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU**  
 ECOLE PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT







**VENEZ EN FAMILLE VISITER L'ISFA**  
**JOURNÉES PORTES OUVERTES**  
 le Samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 • de 10h à 16h30

L'établissement est situé en périphérie nord de Brazzaville. Il offre, ainsi, un cadre agréable et favorable aux apprentissages dispensés et contribue également au mieux-être des élèves. L'un de ses atouts majeurs est de posséder un internat où les élèves pensionnaires séjournent en semaine et un week-end sur deux. Ainsi, l'accompagnement des élèves sur le chemin de la réussite se traduit par un encadrement non seulement pédagogique mais aussi éducatif.

**L'ISFA aujourd'hui :**

- 18 salles de classe
- 3 laboratoires : SVT, technologie et langues
- 2 internats (filles et garçons)
- 1 restaurant scolaire
- 1 amphithéâtre
- 1 centre de documentation et d'information
- 1 infirmerie
- 1 blanchisserie
- 1 espace sportif

**Calendrier des tests d'admissions :**

Session 1 : Samedi 29 juin 2013  
 Session 2 : Vendredi 5 juillet 2013  
 Session 3 : Samedi 24 août 2013  
 Session 4 : Samedi 31 août 2013  
 Session 5 : Samedi 7 septembre 2013  
 Session 6 : Samedi 14 septembre 2013

**Rentrée scolaire 2013-2014 : Lundi 16 septembre 2013**  
 Les préinscriptions ont déjà commencé.

**Renseignements et demande de dossier de préinscription :**  
 INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE  
 BP 311 BRAZZAVILLE – CONGO  
 Par téléphone : 00 (242) 05 549 44 07 / 06 642 96 07  
 En ligne : secretariat@institut-st-francois-brazza.com  
 Site : www.institut-st-francois-brazza.com

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Le restaurant Crispy** (centre-ville) en face de la CFAO, recrute un chef cuisinier de nationalité congolaise.

L'âge requis varie entre 20 et 35 ans.

Heures de travail : 17h00-00h00.

Pour plus d'informations, contactez-nous au :

**01 822 2222 / 06 600 293/05 050 99**

**99 / 06 822 22 22, 06 945 45 46**

**N.B. Il serait préférable que le candidat vive dans les environs.**





**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**



**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

[WWW.AGCCONGO.COM](http://www.agccongo.com)

**HAKUNA MATATA!**

## AFRIQUE

# Les perspectives économiques prometteuses pour 2013-2014

L'exploitation de la richesse des sols permettront aux pays africains de distribuer les bénéfices de leur croissance soutenue à l'ensemble des populations.

Pour un développement durable, les pays africains doivent s'appuyer sur deux exigences, à savoir diversifier les économies et investir davantage dans le capital humain. C'est ce que souligne le rapport sur les perspectives économiques en Afrique publié par la Banque africaine de développement, le Centre de développement de l'OCDE, la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour le développement.

Ce rapport qui est publié chaque année note que les perspectives économiques du continent pour 2013 et 2014 sont

prometteuses : elles confirment tant sa résilience face aux chocs internes et externes, que son rôle comme pôle de croissance dans une économie mondiale atone. En 2013, l'Afrique devrait croître de 4.8%, puis de 5.3% en 2014 en moyenne, rapporte un communiqué de l'Organisation de la presse africaine.

Toutefois, indique ce communiqué, le rapport note que cette croissance ne suffit pas à réduire la pauvreté, le chômage, les inégalités de revenus et à enrayer la détérioration des niveaux de santé et de l'éducation. Les auteurs de ce rapport proposent qu'il faille d'abord réunir

les conditions de base pour la transformation économique pour atteindre ces objectifs : l'infrastructure, l'éducation et les marchés plus grands et plus ouverts. Ensuite, il s'agit d'optimiser l'exploitation des ressources naturelles, y compris l'agriculture, par une meilleure gestion de la propriété foncière, des systèmes d'imposition équilibrés et efficaces, ainsi que des incitations concrètes à accélérer et diversifier les sources de la croissance.

En outre, les auteurs invitent les gouvernements et les investisseurs à s'assurer que les revenus des ressources naturelles et des

industries extractives bénéficient à l'ensemble de la société. Enfin, le rapport suggère aux gouvernements de promouvoir activement le changement et la diversification, par exemple en développant une offre cohérente d'énergie, de moyens de transport et de communication au niveau territorial, en passant notamment par une dépense budgétaire prévisible et transparente.

Dans ce rapport, les auteurs expliquent la transformation économique. Pour eux, il s'agit de créer des opportunités d'emploi et d'affaires, et aussi d'investir dans la santé, l'éducation et la

sécurité alimentaire. L'amélioration de la qualité de vie de tous, y compris des plus vulnérables, souligne ce rapport, peut accélérer le rythme de la transformation économique, et créer un cercle vertueux de croissance et de développement.

Publiées avec le soutien financier de l'Union européenne et du Comité des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, « *Les Perspectives économiques en Afrique* » analysent les développements économiques, sociaux et politiques de cinquante-trois des cinquante-quatre pays du continent.

Gypsie Oïssa Tambwe

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

### La réhabilitation des voies de desserte agricole en marche

Le programme dont le coût est évalué à 8,4 millions de dollars américains permettra de restaurer sept cents kilomètres de routes sur l'ensemble du pays, dans le cadre de la campagne agricole lancée en juillet 2012.

Le coup d'envoi du programme national de réhabilitation des voies de desserte agricole a été donné, le 24 mai, par le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti. C'était dans la cité de Nkamba, territoire de Mbanza Ngungu, dans la province du



Vue de pistes agricoles

Bas-Congo. Le choix de ce site se justifie par le fait que Nkamba dispose d'un sol fertile qui fait d'elle un bassin de production agricole où le riz et le manioc poussent abondamment.

Dans les provinces dites moyennes, c'est-à-dire Bas-Congo, Maniema, Nord et Sud Kivu ainsi que le Kasai oriental et occidental, quarante kilomètres de routes de desserte agricole seront réhabilitées dans chacune d'elles. Tandis que l'Équateur, la province orientale, le Bandundu et le Katanga, considérées comme vastes, bénéficieront de la réhabilitation de cent dix kilomètres chacune. Pour la ville de Kinshasa, le projet prévoit vingt kilomètres de routes à réhabiliter.

#### Création d'emplois

Ce projet revêt une importance capitale dans la mesure où il permettra de créer 24.515 emplois aussi bien dans la réhabilitation que dans l'entretien des routes de desserte agricole. Au fait, 3.515 emplois seront créés pour l'entretien en raison d'un cantonnier par km et 21.000 pour la réhabilitation en raison de trente cantonniers

par kilomètre grâce à la méthode de haute intensité de mains d'œuvres (Himo).

Dans le cadre de la campagne agricole 2012-2013, le gouvernement prend en charge l'entretien des 1.900 km des pistes rurales pour un montant global de 2.006.418 USD et la réhabilitation de 700 km de pistes rurales pour une enveloppe de 8.400.000 USD. Car l'entretien et la réhabilitation des routes de desserte agricole représentent 60% de la campagne agricole 2012-2013. Cependant, le ministère de l'Agriculture interviendra de façon limitée pour faire 100 km par territoire, soit 14.500 km par an au coût standard de 12.000 USD par Km à réhabiliter et 1.200 USD par km pour l'entretien. Le trésor public devra déboursier 174 millions USD pour aider le ministère à mener à bien son combat pour le désenclavement des milieux ruraux. Pour rappel, le ministère de l'Agriculture gère 86.871 km de pistes rurales, sur les 152.400 km du réseau routier de la RDC. en 2012, moins de 10% des routes de desserte agricole ont été réhabilitées.

G.O.T.

## ENJEUX DE L'HEURE

### Le débat sur la désignation du porte-parole de l'opposition relancé

La réunion convoquée le 31 mai va permettre de traiter la question avec les groupes parlementaires concernés.

Lors de sa conférence de presse tenue le 27 mai au Palais du peuple, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, n'a pas éludé la question de la désignation du porte-parole de l'opposition politique. Il a rejeté en bloc les accusations portées contre sa personne au sujet du blocage qui a toujours caractérisé ce dossier. Par ailleurs, le speaker de l'Assemblée nationale a annoncé la convocation, le 31 mai, par le bureau conjoint Assemblée nationale-Sénat, d'une réunion pour traiter la question avec les groupes parlementaires de l'opposition des deux chambres du Parlement.

À l'heure où l'actualité est focalisée sur le choix des nouveaux animateurs de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'opposition en général et l'Union pour la nation congolaise (UNC) semble avoir bien joué sa carte en inscrivant comme préalable à cette étape la désignation du porte-parole qui a

comme mission essentielle de réunir autour de lui toutes les parties de sa tendance. Cependant, nul n'ignore que des divergences demeurent au sein de l'opposition pour le choix de son porte-étendard notamment entre les groupes parlementaires UNC et alliés et Union pour la démocratie et le progrès social et Forces acquises au changement (UDPS/FAC).

Selon le député UNC, Justin Bitakwira, le consensus n'étant pas trouvé, le recours aux élections devient inévitable pour départager les différents candidats au poste de porte-parole de l'opposition. Le sprint final devrait donc opposé le ticket UNC, Vital Kamerhe, et Samy Badi-banga de l'UDPS/FAC. Au regard de l'évolution de la situation, la scission née au sein de ce dernier groupe parlementaire autour de la désignation de représentants au bureau de la Céni ne peut que faciliter la tâche au camp UNC où règne actuellement la sérénité. Cela sans compter avec les surprises de dernière minute qui ne sont pas à exclure en politique.

Jules Tambwe Itagali

## BAEPD-CONGO/asbl

### Ecole des langues

Swahili  
Lingala

Kikongo  
Tshiluba

Français  
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec cambridge international collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : deniswetesh@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

**NB : HATEZ-VOUS , CAR LES PLACES SONT LIMITÉES**

## EST DE LA RDC

## Mark Simmonds préoccupé par la reprise des combats

**Le ministre britannique pour l'Afrique s'en fait également des populations civiles qui sont victimes des atrocités à cause de la guerre.**

Dans une déclaration faite le 23 mai, Mark Simmonds a commenté la situation qui prévaut dans l'est de la RDC. « Je suis profondément préoccupé par les nouvelles faisant état de la reprise des combats dans l'est de la RDC et leur impact sur les populations civiles vivant dans cette partie du pays », a-t-il dit en invitant toutes les parties au conflit à respecter les droits de l'homme et le droit humanitaire.

« Le déploiement des troupes de la Brigade d'intervention dans le cadre de la Monusco renforcera la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, indispensable à la stabi-

lité et la prospérité à l'est de la RDC », estime le ministre britannique qui n'a pas manqué de rendre un hommage à tous ceux qui militent pour la fin des hostilités dans cette partie du territoire congolais. Il a, par ailleurs, salué les efforts continus de l'Union africaine et les Nations unies en appui à l'Accord cadre de paix, la sécurité et la coopération. Mark Simmonds a salué également la visite en RDC du secrétaire général des Nations unies, de l'envoyé spécial de l'ONU pour les Grands lacs et le président de la Banque mondiale. « Cette visite souligne le ferme engagement de la communauté internationale, en collaboration avec le gouvernement congolais, de bâtir une paix durable en République démocratique du Congo », conclut-il.

Gypsie Oïssa Tambwe

## Plus de deux millions de personnes déplacées de force

**La situation humanitaire et sécuritaire demeure précaire dans les provinces de l'Est. Les agences humanitaires ne cessent d'interpeller les autorités congolaises d'agir pour un rétablissement durable de la paix dans cette partie du pays.**

Selon les estimations des Nations unies, plus de deux millions cinq cent mille Congolais seraient déplacés de force, dont quelque neuf cent mille personnes au Nord-Kivu. Environ trois cent cinquante mille personnes déplacées, indique le Haut commissariat aux réfugiés vivraient actuellement dans près de cinquante-cinq sites de déplacés dans l'ensemble du Nord-Kivu, la moitié des camps étant située dans des zones touchées par le conflit. « Les autres vivent dans des familles d'accueil », révèle la

même source. Suite au récent éclatement des combats entre les rebelles du M23 et les forces gouvernementales, combats qui n'ont fait qu'alourdir le nombre des déplacés, le HCR s'est dit préoccupé. Dans un communiqué de presse, l'agence onusienne a affirmé « qu'elle était particulièrement inquiète pour la sécurité de milliers de déplacés internes dans des camps aux alentours de Goma ».

Elle a, par ailleurs, ajouté que Mugunga III « s'est vidé. Les déplacés internes qui ont fui Mugunga se sont dirigés vers Goma, au Nord-Kivu. D'autres ont, par contre, pris la direction de Sake plus au nord, à 10 km du camp Mugunga. Les populations locales fuiraient également la région de Mugunga ».

Aline Nzuzi

## GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

## Le Centre pour la justice et la réconciliation (CJR) préoccupée par le bradage des concessions minières

**L'ONG estime que cela constitue un crime commis contre le peuple congolais dont la majorité vit en-deçà d'un dollar par jour.**

Dans un communiqué publié le week-end dernier à Lubumbashi, le CJR a appelé le gouvernement congolais à cesser de brader les concessions minières. L'organisation s'est appuyée sur des révélations contenues dans le rapport d'Africa progress panel (APP) sur la gestion des ressources naturelles en Afrique en général et en RDC en particulier.

Pour le CRJ, cette situation devrait faire l'objet d'enquêtes notamment par le Parquet général de la République pour déterminer les coupables qui doivent être traduits en justice. Dans cette optique, l'ONG basée à Lubumbashi a recommandé au Parlement l'interpellation du ministre des Mines afin qu'il s'explique sur les révélations contenues dans ce rapport. Cependant le président de la République a été appelé à s'impliquer personnellement dans cette affaire en faisant une déclaration publique pour soutenir les enquêtes, qui seront menées par le PGR, et à ordonner l'arrestation et la poursuite de toutes les personnes qui seront reconnues coupables.

## Cinq grands contrats de vente

Le rapport d'APP cité par cette ONG fait, en effet, une analyse de la vente de cinq grands contrats de concession minière par la RDC. CJR a noté que ces transactions, effectuées entre 2010 et 2012, ont concerné les parts que la Gé-



Chargement d'une benne dans une mine du Katanga

camines détenait dans les sociétés Comide, Sodifor, SMKK, Kansuki et Mutanda ayant toutes leurs sièges d'exploitation à Kolwezi, dans le Katanga.

Selon ce rapport, ces accords qui se sont passés entre la Gécamines et les sociétés immatriculées, pour la plus part d'entre elles, dans les îles vierges britanniques ont fait perdre à l'État congolais un total de 1,355 milliard de dollars américains. « Aucun pays n'illustre mieux l'importance des coûts liés à l'opacité du négoce des concessions que la RDC. La privatisation du secteur minier de la RDC a été marquée par une réelle culture du secret, des accords informels et des allégations de corruption », ont déclaré les auteurs du rapport cités par l'ONG, qui a insisté sur l'opacité de ces ventes.

Africa Progress Panel, note-t-on, est un groupe constitué de dix personnalités éminentes issues des secteurs privé et public. Son rapport 2013 sur le progrès en Afrique a été publié le 10 mai.

Le CJR, par contre, est une organisation de promotion et de défense des droits de l'homme basée à Lubumbashi au Katanga. Il est membre de plusieurs plates-formes dont la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle, la Coalition nationale pour la Cour pénale internationale, la plate-forme pour la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels, et du Réseau pour la réforme des services de sécurité et la justice. Le CJR fait aussi partie de la Coalition pour la cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Lucien Dianzenza

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Des nouvelles directives de travail

**Les dispositions visent une collaboration entre les services des Affaires foncières et ceux de perception des recettes publiques et mettraient également fin à la confusion entre ces services.**

Les conservateurs des Titres immobiliers et les chefs de division du cadastre ont reçu, le 27 mai, de nouvelles directives du ministre des Affaires foncières, Robert Mbwanga Bila. C'était au cours d'une réunion tenue dans son cabinet de travail.

Ces instructions ont trait aux obligations administratives et assignations budgétaires. Elles se réfèrent, à en croire le ministre, à l'arrêté interministériel récemment signé entre les Affaires foncières et les Finances.

Les nouvelles dispositions portent expressément sur la fixation des droits fiscaux, des frais techniques et cadastraux. « Ce document est signé dans le but de rationaliser les frais après que leur base légale a été prouvée auprès de la commission nationale d'assainissement du cli-



Le ministre Robert Mbwanga

mat des affaires », a expliqué Robert Mbwanga.

## Traçabilité des opérations

L'application de ces nouvelles dispositions implique, à en croire le ministre, une parfaite collaboration entre les conservateurs des Titres immobiliers et les chefs de division du cadastre ainsi que les comptables publics et ceux des régions financières.

Pour le ministre, parmi les bénéfices de cette collaboration permanente, il y a entre autres la bonne gestion des imprimés administratifs. Robert Mbwanga a notamment recommandé le renforcement de la sécurité de ces imprimés, considérée comme une des axes du programme de la réforme foncière qui constitue son cheval de bataille.

Cette nouvelle disposition serait également une garantie pour ces collaborateurs du ministre des Affaires foncières de mener toute facturation lors des opérations de limitation, de bornage ou autres activités cadastrales. S'agissant des provinces, Robert Mbwanga a insisté sur le fait que les frais et taxes doivent être perçus par les circonscriptions et pris en charge par la Direction générale des ressources administratives et domaniales, en tant que revenu du pouvoir national et non provincial.

L.D.

## SANTÉ PUBLIQUE

## Une seule dose de vaccin contre la fièvre jaune confère une immunité à vie

**La révélation a été faite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).**

« Selon les recommandations classiques, un rappel de vaccination contre la fièvre jaune devait être administré au bout de dix ans », a fait savoir la présidente du Groupe stratégique consultatif d'experts sur la vaccination (Sage), Dr Helen Rees, qui ajoute qu'après avoir examiné des données vraiment très fiables, le Sage a clairement constaté qu'en réalité une dose suffit pour que le vaccin soit efficace. « C'est extrêmement important pour les pays où la fièvre jaune est endémique. Car cela leur permettra de revoir leur calendrier de vaccination, et c'est également important pour les voyageurs », souligne-t-elle dans un communiqué publié par l'OMS.

Dans la lutte contre la fièvre jaune, il ya lieu de dire que la vaccination est considérée comme le principal et le plus efficace moyen de lutter contre cette maladie. Selon l'OMS, l'immunité apparaît dans les trente jours chez 99% des personnes vaccinées.

Maladie hémorragique virale aiguë, la fièvre jaune est transmise par des moustiques infectés. Cette maladie est endémique dans quarante-quatre pays des régions tropicales d'Afrique et des Amériques. L'infection par le virus de la fièvre jaune provoque une maladie plus ou moins grave, dont les manifestations vont de symptômes bénins à des hémorragies et un ic-tère. Dans certains cas, elle est mortelle.

L'OMS estime à deux cent mille le nombre de cas de fièvre jaune chaque année. Environ 15% de personnes infectées par le virus sont atteintes d'une forme grave de la maladie et la moitié d'entre elles en meurent car la fièvre jaune est incurable. Le traitement vise uniquement à améliorer le confort du patient.

L'Afrique subsaharienne enregistre la majorité des cas et des décès dus à cette maladie. Dans les régions d'Afrique où la fièvre jaune est endémique, les gens acquièrent une immunité naturelle avec l'âge et ce sont donc les enfants qui risquent le plus de contracter l'infection.

A.Nz.

## NOUVEAUTÉ

## Innoss'B lance Lost à partir des États-Unis

Présenté le 23 mai au High Museum of Art d'Atlanta comme le Justin Bieber africain, la première Vodacom superstar sortait, trois jours plus tôt, son tout nouveau single.

Un extrait du show en live livré au High Museum à Atlanta a été diffusé la soirée du 27 mai dans Digital Hip-hop de l'animateur télé Didier Cheriz. Le visage sympathique du jeune Innocent Didace Balume qui dorénavant se fait appeler Innoss'B est apparu sur le petit écran après un moment de silence. Mais à l'heure d'Internet, il reste très présent sur la toile et met à jour régulièrement sa page Facebook. Via ce média, il tient informés les mélomanes de ses moindres faits et gestes. Aussi suffit-il d'y faire un tour pour y découvrir sa musique avec notamment Up and Away single attendu depuis 2010 en featuring avec Akon posté le 23 mai, trois jours après la sortie de Lost, sa composition personnelle. Révélé au grand public en 2010 à



Innoss'B dans son show en live au High Museum à Atlanta

ses 12 ans à la faveur de la télé-réalité musicale susmentionnée, Innoss'B a depuis fait du chemin. Artiste talentueux, à présent âgé de 15 ans, le natif de Goma dont on sait qu'il est bon chanteur, bon danseur et excellent percus-

sionniste, il joue du tambour est aussi auteur-compositeur. Depuis Vodacom superstar, il a écrit une dizaine de chansons dans le style hip-hop/RnB. Certains de ses morceaux comme Ça c'est bon, Ola et Abibi peuvent s'écouter sur [www.soundcloud.com/innossb-1](http://www.soundcloud.com/innossb-1). I can be your blue eyed boy, produit par le manager attiré de la jeune vedette, Lady Nadia, figure parmi les titres enregistrés. Sorti en décembre 2011, c'est depuis fin janvier 2012 qu'il avait sa place dans le top hits de plusieurs classements sur Trace TV. Quant au tout nouveau single Lost, dont le clip est également une production de son manager, il est déjà l'objet d'admiration de plusieurs mélomanes. En témoignent largement les nombreux messages postés sur Facebook où encouragements et félicitations n'arrêtent pas de se multiplier.

Nioni Masela

## FÉCOFA

## Constant Omari réélu président pour 4 ans

L'assemblée générale extraordinaire élective de la Fédération congolaise de football association (Fécoba) s'est tenue le 25 mai à Kindu dans la province du Maniema.

Constant Omari Selemani a été reconduit par les sociétaires qui se trouvent être les ligues provinciales et les clubs ayant pris part aux compétitions de la Confédération africaine de football la saison passée. Les autres membres reconduits au comité exécutif de la Fécoba sont le premier vice-président Donatien Tshimanga Mwamba, le deuxième vice-président Jean-Didier Masamba Malunga, le troisième vice-président Gaston Kasongo Makamba Kant, le quatrième vice-président Bondembe Bokanianga Bobo.

Ancien trésorier de l'AS V.Club, Jean-Marie Tambwe Lubamba a effectué son



Constant Omari réélu pour 4 ans à la tête de la Fécoba

entrée au sein du comité exécutif comme cinquième vice-président à la place de José Dayoni (absent à Kindu) qui n'a fait qu'un mandat à la Fécoba. Téobald Binamungu a été réélu sixième vice-président. Samuel Sita N'Landu, Maurice Munda Kapambwe, Dismas Bisimwa Nishamba, Charles Mputu Mulopo, Nongha Ossango et Joseph Tshomba Fariala Idolwa ont été élus en qualité de membres du comité exécutif de la Fécoba.

Une vive contestation a lieu quelques jours avant la tenue de cette assemblée dans la province du Maniema. La Direction des activités physiques et sportives avait attiré l'attention du président de la Fécoba sur la conformité des textes en rapport avec cette élection. L'Association nationale des anciens pratiquants de football a même organisé une marche de protestation contre la Fécoba. On évoquait ici la non-conformité des statuts de la Fécoba avec la loi sportive promulguée par le chef de l'État en décembre 2011. Par ailleurs, soutenait les protestataires, l'organisation de l'assemblée à Kindu viole la loi sur les associations qui souligne que les assemblées générales d'une association se tiennent au siège social de ladite assemblée, à Kinshasa pour le cas de la Fécoba.

Mais le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalay, a fini par donner son quitus pour la tenue de ces assises à Kindu.

Martin Enyimo

## ACTION HUMANITAIRE

## Fally Ipupa mobilise les stars du football en faveur de l'Est

Un match de charité et une soirée de gala seront organisés les 21 et 22 juin prochains en vue de collecter des fonds pour la population de cette partie du pays.

Le match de charité connaîtra la participation de plusieurs stars africaines de football, notamment Didier Drogba, Emmanuel Adebayor et Yaya Touré. Ces derniers, apprend-on, vont procéder à la vente aux enchères de leurs maillots et bottines en vue de contribuer à la récolte de fonds en faveur de la population de la ville de Goma. Fally Ipupa devrait lui-même procéder à la vente de certains de ses habits de scène. Après le match de football, une soirée de gala sera organisée afin que l'assistance mette également la main à la poche pour contribuer à la collecte de fonds au bénéfice de l'est du pays. Toutes ces activités caritatives sont organisées via la Fondation Fally Ipupa que l'artiste musicien vient de mettre en place en vue notamment de venir en aide aux plus démunis. Dicap la merveille, sacré le 14 mai dernier « meilleur artiste africain » lors des Trace music awards, avait tenu à dédier son trophée à toute la population de Goma. Le concepteur de l'album « Power » a également récemment interprété la chanson « Stop à la guerre » dans laquelle il plaide pour le retour durable de la paix



Fally Ipupa et Didier Drogba

en RDC. À l'instar d'autres artistes à travers le monde, en Afrique et en RDC, Fally Ipupa poursuit ainsi le développement du volet humanitaire de sa carrière via sa fondation. En effet, nommé ambassadeur de bonne volonté du Pnud depuis 2006, l'artiste a déjà réalisé deux chansons à caractère humanitaire pour le compte de l'organe onusien, à savoir une chanson pour les femmes atteintes par le VIH ainsi qu'une autre en faveur du désarmement, réalisé en collaboration avec les

artistes Passi et Jacob Desvarieux. Au cours de la soirée de gala prévue en marge du match de charité, Fally Ipupa procédera également à la présentation officielle de son nouvel album « Power, Kosa leka » qui est sur le marché depuis près de deux mois et dont les chansons continuent de se faire découvrir du public. Des chansons telles que « Ndoki », « Amour assassin », « Bruce » ou encore « Service » figurent parmi les plus écoutées.

Patrick Kianimi

## TOURNOI DE TOULON

## Les Léopards U20 se regroupent encore

Alors que le coup d'envoi est fixé au 28 mai, les Léopards n'ont pas encore fini de se regrouper. Quatre joueurs devant venir de Kinshasa n'ont pas obtenu leur visa à la Maison Schengen.

La RDC va prendre part, pour la première fois, au Tournoi international de Toulon en France, par lequel sont passées plusieurs stars mondiales du football. La délégation des Léopards de moins de vingt ans arrive déjà à Toulon. Six joueurs locaux ont été retenus dans la sélection U20 RD congolaise pour le tournoi. Il s'agit d'Hervé Ndonga et Merveille Bope du TP Mazembe, Thierry Kasereka, Héritier Luvumbu Nzinga, Firmin Mubele et Chikito Lema Mabidi de l'AS V.Club.

Mais, indique le site web Leopardsfoot, Hervé Ndonga et Merveille Bope ont obtenu leur visas au consulat de la France à Lubumbushi. La Maison Schengen de Kinshasa a refusé d'octroyer les visas de travail aux quatre joueurs de V.Club afin qu'ils rejoignent la sélection à Toulon où a déjà lieu le rassemblement des joueurs.

Les joueurs déjà présents à Toulon sont Lorhim Diafuka (Vannes/France), Riffi Mandanda (Compiègne/France), Chancel Memba (Anderlecht/Belgique), Marcel Tisserand (Monaco/France), Olivier Lusamba (Nancy/France), Anthony Walongwa (FC Nantes/France), Aristote Nsiala (Accrington/Angleterre), Omenuke Mfulu (Lille/France), Harrison Manzala (Le Havre/France), Herman Kabasele (Évian/France), Mike Cestor (Woking/Angleterre), Patrick Nzuzi (Limerick/Irlande).

Il y a aussi Manzia Budge (Étoile du Sahel/Tunisie), Katshimouka Grace (FC Tours/France), Jonathan Bijimine (Sedan/France) et Clark Nsikulu (Évian/France). Notons que le coup d'envoi de la compétition a été fixé au 28 mai et les Léopards U20 sont dans le même groupe que la France et les États-Unis, etc.

M.E.

**KARATÉ**

# Un nouveau club crée à Pointe-Noire

Shihan Masatoshi Nakayama est le nom du nouveau club de karaté qui a été officiellement présenté au public, en présence de Marcel Passi Moussiessi, quatrième vice-président de la Fédération congolaise de karaté.

Expliquant le sens du nom « Shihan Masatoshi Nakayama » dudit club, Daniel Mikanou et Simon Mougondo, respectivement président et premier vice-président de ce club, expliquent : « C'est donc en signe de reconnaissance que le club porte ce nom. Shihan Masatoshi Nakayama est un homme multidimensionnel, appelé aussi pape du karaté. Il fut un modèle de pédagogie dans l'enseignement du karaté moderne. »

Ainsi pour les dirigeants du nouveau club, celui-ci devrait se fixer comme objectif principal d'être un club pilote dans l'application de la pédagogie du karaté dans le département de Pointe-Noire, pour que sortent de ce club des karatékas respectueux de l'éthique et de la déontologie de la discipline. Cela permettra, à long terme, de créer d'autres clubs aux mêmes idéaux.

À la fin de la cérémonie, de nombreux karatékas et spectateurs sont sortis satisfaits, car la discipline sportive ne peut pas s'identifier à n'importe quelle discipline où les règles de l'art ne seraient pas respectées.

Séverin Ibara



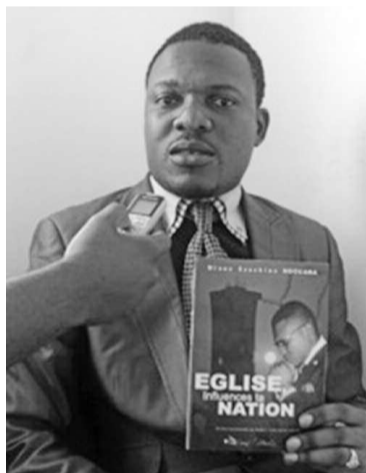
Le nouveau club de karaté Shihan Masatoshi Nakayama

**PUBLICATION**

## « Église, influence ta Nation »

Un titre d'ouvrage aux allures d'exhortation. À travers les 212 pages, l'auteur, Ninos Ezéchias Nguouama, propose des pistes de solutions pour conduire l'Église à jouer son rôle dans un monde désorienté.

« Ignorer l'Église, c'est vouloir gérer le monde sans catalogue » car estime l'auteur de ce livre en tant qu'institution, l'Église doit apporter sa contribution au développement culturel, économique et industriel de la Nation. Les hommes d'Église sont-ils réellement prêts à jouer leur rôle ? Comment l'accomplir ? Quels sont les moyens mis à leur disposition ? Quelles stratégies mettre en place pour réaliser cette mission ? Combien de temps faudra-t-il encore pour que cela devienne une réalité au quotidien ? Avec qui ? Et pourquoi influencer ? C'est à ces questions que Ninos Ezéchias Nguouama tente de répondre parce que la société humaine, en s'écartant de Dieu, s'est engagée dans la voie de perturbations permanentes. Cet ouvrage est une feuille de route pour les dirigeants ecclésiastiques, politiques, judiciaires, militaires... C'est un appel urgent au réveil destiné aux Nations, mais c'est aussi le dossier qui se trouve actuellement sur la table des hommes d'Église, pense l'au-



Ninos Ezéchias Nguouama

teur, qui interpelle les consciences. Ninos Ezéchias Nguouama est un penseur passionné et un écrivain engagé. Il est motivateur, facilitateur et coach de plusieurs chefs d'entreprises et décideurs politiques. Il est conseiller en développement d'entreprise, en intelligence des affaires et en création des ressources. Prophète de son état, il est un missionnaire actif. Il a obtenu le prix Biblia 2011 du meilleur écrivain et poète chrétien décerné par l'Association nationale des écrivains chrétiens du Congo. Conférencier et missionnaire, il est l'auteur de plusieurs livres didactiques parmi lesquels « Stop sorcellerie » est le plus connu.

Bruno Okokana

**FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT**

## L'AS Cheminots se démarque de Cara et prend la troisième place du classement provisoire

**Le club ponténégrin a acquis cette position provisoire grâce à sa victoire, le 26 mai au stade municipal, par 2-0 face à Patronage lors de la 12e journée. Nico-Nicoyé s'est imposé en second match devant La Mancha 1-0.**

Quatrième à l'issue de la onzième journée derrière AC Léopards de Dolisie, AS Kondzo et Cara de Brazzaville, l'AS Cheminots a gagné une place au classement provisoire à l'issue de cette journée tandis que Cara a régressé après son nul d'un but partout réalisé hier au stade Alphonse-Massamba-Débat face à SMO.

Nonobstant les résultats, les deux affiches de dimanche au stade municipal n'ont pas impressionné le public. L'AS Cheminots, qui accordait son hospitalité à Patronage, a développé un jeu incohérent en multipliant des déchets techniques. Mais les dieux du football étaient de son côté après sa dé-

faite de la 11e journée face aux Diables noirs 1-2 : à la 43e minute, l'attaquant Yakoubou a pu dénouer la situation peu avant la pause en donnant l'avantage à son équipe.

À la reprise les Vert-et-Rouge tentent de dérouiller la machine. À la 57e, le même Yakoubou, bénéficiant d'une balle après un travail bien fait par ses coéquipiers de la gauche vers la droite, réussit à placer de nouveau le ballon dans les filets du camp adverse avant de sortir à la 64e à cause de la fatigue. De son côté, Patronage a essayé de réduire le score, mais ses efforts sont restés insuffisants en raison des maladresses des attaquants notamment à la 53e par Bassunga et la 73e, permettant ainsi aux poulains d'Alexis Ndinga de se relancer dans la course avec 23 points, après AC Léopards (27 points) et AS Kondzo (24 points) alors que Cara est quatrième avec 20 points.

La seconde explication entre Nico-Nicoyé et La Mancha a été plus médiocre par la qualité de jeu produit par les deux équipes, poussant le public à quitter peu à peu le stade. En effet, avec 45 minutes de jeu vierges, un penalty raté par Massamba de La Mancha à la 28e suite à une touche de balle de la main par Kouanzi, un défenseur de Nico-Nicoyé, on peut s'interroger sur leur place à ce championnat national dit d'élite. On peut toutefois signaler dans cette rencontre la sortie du gardien de but de Nico-Nicoyé, Donald Mfoutou, à la 40e après un choc cédant sa place à Franklin Obéré. La délivrance de Nico-Nicoyé est intervenue à la 90e minute par son capitaine, Deldy Ngoyi, qui a secoué la défense adverse grâce à une combinaison parfaite avec ses coéquipiers permettant au club d'enregistrer à son tableau 15 points.

Charlem Léa Legnoki

**VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE** **CONCEPTION PROFESSIONNELLE**

**Livraison rapide 24H Chrono**

**Impression encre spéciale**

**Or - Argent**

**Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00**

**KD Computer**

**+242 044758841**  
**+242 066689011**  
**KIN : 0899320131**

## HANDBALL

# La tension monte entre les clubs et les ligues

**La direction départementale des Sports (DDS) a entamé les pourparlers, le 27 mai à Brazzaville, pour résoudre le problème.**

Une concertation entre la DDS et les présidents des clubs de la ligue de Brazzaville est prévue le 30 mai. Six équipes de Pointe-Noire et trois de la Bouenza refusent, en effet, de participer aux championnats départementaux organisés par leurs ligues respectives. Tout est parti de la dissidence qui avait commencé avec quatre clubs de la ligue départementale de Brazzaville et qui se propage dans d'autres ligues. Celle de Pointe-Noire, notamment, a vu les équipes comme Tié-Tié Sport, Cheminots, Inter Club, CTAHB et Banko Sport initier une pétition pour exprimer leur refus de participer au championnat départemental. Les équipes de Nkayi, dans le département de la Bouenza, ne sont pas restées en marge du mouvement. Conséquence : Saris-Congo, Patronage et Pigeon-Vert ne seront pas de la partie.

Ces huit équipes qui allongent la liste des clubs ayant battu en retraite, ont emboîté le pas à Inter Club, vice-champion d'Afrique 2013, Avenir du rail,

AS Néto et Patronage Saint-Anne du Congo, qui lançaient le mouvement le 15 mai à Brazzaville. Alors que d'autres clubs, en l'occurrence Abo-Sport, Étoile du Congo, Asel et Diables noirs s'étaient déjà lancés dans la compétition en version dames et hommes. Sur fond de crise, les arbitres ayant officié la rencontre entre Abo-Sport et Étoile du Congo étaient pris à partie par les supporteurs.

Les clubs dissidents avancent tous la même raison pour justifier leur position. En réalité, ils s'insurgent contre la Fédération congolaise de handball (Fécohand) qui n'a pas reçu quitus du commissariat aux comptes lors de l'assemblée générale électorale du 13 mai. Ces équipes pensent que le bureau réélu, ayant brillé par une gestion calamiteuse lors de la dernière olympiade, ne méritait pas d'être reconduit à la tête de la Fécohand. Refusant de reconnaître la légitimité dudit bureau, ces clubs ont promis à travers leurs pétitions respectives de continuer à camper sur leur position aussi longtemps que la situation ne sera pas débloquée.

« *Ceux qui poursuivent le cham-*

*piennat agissent donc en dehors de la ligue.* »

Le président de la ligue départementale de Brazzaville, Serge Ibatta, qui appelait à l'arrêt momentané de la compétition (9 jours) pour trouver une solution à la situation, n'a pas eu gain de cause puisque la compétition se poursuit dans la ville capitale de manière illégale, selon lui. « *La ligue qui devrait être au centre de l'organisation de la compétition prend des décisions raisonnables qui ne sont pas suivies par certains clubs. Ceux qui poursuivent le championnat agissent donc en dehors de la ligue. Cette façon de faire est illégale d'autant plus que c'est la ligue qui régit le championnat départemental* », a-t-il déclaré.

Serge Ibatta devrait aussi profiter de cet arrêt pour un réaménagement technique du bureau exécutif de la ligue démembrée. Le secrétaire général de cette structure et le président de la commission d'organisation des compétitions étant désormais membres du bureau de la Fécohand. Cette décision, à en croire le président de la ligue départementale de Brazzaville, trouve sa légitimité dans le

procès-verbal du 22 novembre 2009 sur la restructuration de la ligue. Le réaménagement technique a bien eu lieu puisque Franck Itoua se chargera désormais de l'organisation des compétitions et Norbert Ondzé assumera les fonctions de secrétaire général de la ligue de Brazzaville.

Si la ligue de Brazzaville s'inscrit en faux en suspendant momentanément la compétition, les clubs qui s'y sont engagés devraient, par la voie officielle, réunir les deux-tiers des conseillers en réunion extraordinaire pour mettre en place une commission devant se charger de la compétition. « *Cela ne s'est pas fait comme pour dire que la ligue avait raison de privilégier l'arrêt pour une concertation entre les parties* », a souligné Serge Ibatta, rappelant qu'en 2006 le championnat était suspendu pendant un mois pour résoudre le problème que posait Abo-Sport sur l'insécurité pendant les matchs.

## Incidence sur le championnat national et la CAN

Le refus des clubs à participer aux différents championnats départementaux compromettra inévitablement le lance-

ment du championnat national. La révélation des talents prendra un coup alors que ce seraient là des occasions de mise en jambe des joueurs. Car, le Congo abritera la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) dans cette discipline, en catégories cadettes et juniors dames, du 22 août au 9 septembre à Oyo dans la Cuvette. Les équipes qui tournent le dos aux championnats départementaux, notamment Inter Club, sacrée vice-championne d'Afrique cette année, regorgent sans nul doute de talents pouvant servir à l'édification d'une équipe nationale compétitive pour cette CAN que les Diables rouges livreront à domicile. Les handballeurs ont donc l'obligation d'accorder leurs violons pour sortir de l'ornière. « *Pour éviter le pire, les clubs doivent trouver un compromis avec les ligues départementales. Car le championnat doit se jouer de manière coordonnée en toute sécurité* », a insisté Serge Ibatta. Selon certaines sources, les équipes dissidentes sont prêtes à revenir sur leur décision afin de poursuivre la compétition selon un calendrier réaménagé.

**Rominique Nerplat Makaya**

## SEMI-MARATHON SCLOG

# Maël Okouéké sur la première marche du podium

**L'athlète l'a emporté sur mille marathoniens en parcourant 21,10 km en 1 heure 6 minutes.**

L'épreuve n'a pas été facile pour le vainqueur qui a pris le dessus sur le deuxième du peloton, Éric Semba, avec six secondes d'écart. Remy Ampion se contente de la troisième place avec un retard de deux minutes par rapport au premier. « *Ce triomphe a été difficile : il y avait des adversaires de taille engagés dans la course. J'avais le titre de champion du Congo à défendre, j'étais condamné à rééditer l'exploit* », a déclaré le vainqueur de la deuxième édition du semi-marathon SCLOG. Dans la version féminine, Jodelle Ossou arrive en tête après



avoir parcouru la distance en 1 heure 21 minutes. Elle est suivie par Chardevie Missamou qui a réalisé 1 heure 29 minutes et Rose Biantouari avec 1 heure 30 minutes au compteur.

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu les prix les plus importants, notamment des chèques allant de 300 000 FCFA à 750 000 FCFA. De la quatrième à la dixième place, les athlètes ont également été primés. Les coureurs ayant tenu jusqu'à la fin du parcours se sont vu octroyer des équipements. La deuxième édition de la compétition organisée par la Société commune de logistique (SCLOG) visait, selon le directeur général de cette entreprise, Frédéric De Vos, à favoriser

l'émergence des talents, à inciter les jeunes à l'exercice du semi-marathon. Avant que les marathoniens n'arpentent les artères de Brazzaville, une marche sportive a été organisée. Le coup d'envoi de cette édition, soulignons-le, a été donné par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba. Rappelons que la SCLOG est une entreprise spécialisée dans le stockage et la transformation des hydrocarbures liquides. Le rendez-vous est pris entre l'entreprise et les athlètes en 2014 dans le cadre de la troisième édition de ce semi-marathon.

**Rominique Nerplat Makaya**